CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ORDRE DU JOUR

du Conseil d'Administration du 28 OCTOBRE 2026

I. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 2 septembre 2026

II. Délibération 1 : CCAS - Communication au conseil des décisions de Madame la Vice-Présidente

III. Délibération 2 : EHPAD Via Domitia - Approbation de l'EPRD 2026 – Annule et remplace la délibération n° 2026/05-09 du 13 mai 2026

IV. Délibération 3 : CCAS – Participation au financement de mesures à vocation sociale : augmentation de la carte cadeau 2026

V. Point d'information :
 - EHPAD Les Mûriers – contrôle qualité

VI. Questions diverses

Castelnau le-lez
une belle HISTOIRE d'avance

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 2 septembre 2026

Le deux septembre deux mille vingt-six, à huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Castelnau-le-Lez, s'est réuni en nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mesdames Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS, Laurence BETTONI, Florence GUTKNECHT, Nathalie LEVY, Alexia LAFORGE, Corinne FORISSIER, Marie-Pierre BERGIER
Messieurs Pierre-Benoît LABBE, René-Paul JOUARY, Jean-Michel MOULET, Gérard DESPESSE, Vincent LAUTRAM

ABSENTS EXCUSES :
Monsieur Jean Philippe ALLOUCH
Mesdames Najate HAIE, Cécile NEGRIER

ABSENTS REPRESENTES :
Monsieur Julien MIRO, Président du CCAS, représenté par Madame Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS
Madame Paule ABLITZER représentée par Madame Corinne FORISSIER

MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE :
Madame Marie Pierre BERGIER présente à partir de la délibération 2

L'enregistrement de la séance est approuvé par l'assemblée pour faciliter la rédaction du procès-verbal. Mme Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS, fait part aux administrateurs de la présence de M. David LAFONTAINE, DGS de la Ville de Castelnau-le-Lez.

Intervention de M. David LAFONTAINE :
J'ai rejoint la ville de Castelnau le 15 juillet dernier, je viens de la région parisienne, d'une collectivité d'environ 25 000 habitants au sud de Paris. Je suis ravi de découvrir cette belle ville de Castelnau-le-Lez et d'assister donc à ce premier conseil d'administration.

I. Le procès-verbal de la séance du 24 juin 2026 a été approuvé à l'unanimité.

II. Délibération 1 : CCAS - Communication au Conseil des décisions de Madame la Vice-Présidente

Madame la Vice-Présidente communique au conseil d'administration les décisions prises en application des dispositions de l'article R 123-21 du Code de l'action sociale et des familles.

DECISION N° 17/2026

EHPAD Via Domitia – Signature d'un contrat de maintenance CFO avec la société VINCI Facilities

Contrat de maintenance des installations techniques pour un prix annuel de 1 860 € HT, pour une durée de 4 ans à compter du 1er juillet 2026.

Le Conseil d'Administration prend acte à l'unanimité de la décision.

III. Délibération 2 : CCAS – Annule et remplace la délibération n° 2026/03-03 du 11 mars 2026 - Adoption du budget primitif 2026

Par délibération n° 2026/03-03 du 11 mars 2026, le Conseil d'administration a adopté le budget primitif 2026 du CCAS.

Une erreur d'addition dans les totaux des dépenses et des recettes de fonctionnement nécessite une délibération corrective. Les montants votés sont de 1 454 228,63 € au lieu de 1 452 228,83 €.

Au total, les sections du budget primitif 2026 s'équilibrent donc en dépenses et en recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement : 1 452 228,83 €
Section d'investissement : 1 475 877,43 €

Le conseil d'administration est invité à adopter le budget primitif 2026 en procédant à un vote par chapitre.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	**Libellé**	**Budget Primitif**
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	221 315,57
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 023 413,26
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	20 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	37 500,00
68	CHARGES EXCEPTIONNELLES	150 000,00
Total		**1 452 228,83**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	**Libellé**	**Budget Primitif**
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	331 638,83
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	5 000,00

70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	369 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	737 500,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 090,00
76	AUTRES	5 000,00
Total		**1 452 228,83**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	**Libellé**	**Budget Primitif**	**Report de Crédit**	**Total Budget**
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	40 000,00		40 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 000,00	39 861,49	104 861,49
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	996 334,44	334 681,50	1 331 015,94
Total		**1 101 334,44**	**374 542,99**	**1 475 877,43**

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	**Libellé**	**Budget Primitif**	**Report de Crédit**	**Total Budget**
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 341 877,43	0,00	1 341 877,43
040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	20 000,00	0,00	20 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	40 000,00	0,00	40 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	74 000,00	0,00	74 000,00
Total		**1 475 877,43**	**0,00**	**1 475 877,43**

La subvention de la Ville est de 717 000.00 €
La cuisine centrale reverse les charges de personnel trimestriellement au budget principal.

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer.

Vote de la section fonctionnement des dépenses pour un montant équilibré de 1 452 228,83

Chapitre 011 Vote pour 14
Chapitre 012 Vote pour 14
Chapitre 042 Vote pour 14
Chapitre 65 Vote pour 14
Chapitre 68 Vote pour 14

Vote de la section fonctionnement des recettes pour un montant équilibré de 1 452 228,83 €

Chapitre 002 Vote pour 14
Chapitre 013 Vote pour 14
Chapitre 70 Vote pour 14
Chapitre 74 Vote pour 14
Chapitre 75 Vote pour 14
Chapitre 76 Vote pour 14

Vote de la section investissement des dépenses pour un montant équilibré de 1 475 877,43 €

Chapitre 041	Vote pour 14
Chapitre 21	Vote pour 14
Chapitre 23	Vote pour 14

Vote de la section investissement des recettes pour un montant équilibré de 1 475 877,43 €

Chapitre 001	Vote pour 14
Chapitre 040	Vote pour 14
Chapitre 041	Vote pour 14
Chapitre 10	Vote pour 14

IV. Délibération 3 : CCAS – Placement de fonds auprès du Trésor Public – ouverture d'un compte à terme

Le C.C.A.S dispose d'une trésorerie importante suite à l'encaissement du produit de la vente de l'ancien EHPAD Les Mûriers d'un montant de quatre millions d'€.

Les dispositions de l'article L1618-2 du Code général des Collectivités Territoriales permettent aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics de déroger à l'obligation de dépôt auprès de l'Etat pour les fonds provenant de l'aliénation d'un élément de patrimoine. Ils peuvent ainsi déposer ces fonds sur un compte à terme ouvert auprès de l'Etat. Conformément à l'article L315-19 de Code de L'Action Sociale ces dispositions sont applicables aux établissements publics sociaux et médico-sociaux et donc aux CCAS.

Le C.C.A.S a ouvert un compte à terme le 15 juillet 2025 d'un montant d'un million d'euros pour une durée de 12 mois, arrivé à échéance le 10 juillet 2026. Etant donné que le CCAS dispose encore d'une trésorerie importante, il semble opportun de renouveler ce placement pour une durée de 12 mois.

VU les articles L1618-1 et L1618-2 du Code général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L315-19 de Code de l'Action Sociale et des Familles,

Il est proposé au Conseil d'Administration :

ARTICLE 1 : De souscrire un compte à terme d'un montant d'un million d'euros ouvert auprès de l'Etat (Trésor Public) avec le capital garanti, les intérêts étant fixés à la souscription au taux nominal consenti aux collectivités locales.

ARTICLE 2 : La durée du placement est de 12 mois . Les comptes à terme ne peuvent pas faire l'objet d'un retrait partiel, seul le retrait total anticipé est autorisé. Si les fonds déposés sont retirés avant l'expiration du terme convenu à l'ouverture du compte à terme, la somme débloquée sera rémunérée sur la base du taux de maturité immédiatement inférieure à la durée effective d'immobilisation, tel qu'il figure sur le barème en vigueur le jour de l'ouverture du compte à terme. Les sommes retirées avant l'expiration d'une période mensuelle d'immobilisation ne seront pas rémunérées .

ARTICLE 3.- Les montants seront prélevés sur le compte 515 et ne feront pas l'objet d'écritures budgétaires.

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer.

Intervention de Mme Alexia LAFORGE :
Je souhaite savoir s'il y avait un projet d'investissement pour les 4 millions d'euros, si des projets sont en cours suite à la vente des Mûriers ?

Intervention de Mme Corinne GUIBERT :
Il ne reste pas 4 millions puisque 1,8 million € ont été utilisés pour la structure d'hébergement.
1 million seront placés sur un compte à terme dans l'attente des conclusions de l'analyse des besoins sociaux, qui permettra de définir les projets prioritaires du CCAS.
L'objectif est de conserver ces moyens le temps de définir les projets à mettre en œuvre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

V. Délibération 4 : CCAS : Attribution d'une subvention 2026 à l'association FARE

Fin octobre 2025, l'association FARE a transmis un dossier complété pour une demande de subvention au titre de l'année 2026. Suite à une erreur d'adressage, le dossier non réceptionné par le CCAS n'a pu être instruit et la demande n'a pu être présentée au conseil d'administration.

La subvention sollicitée concerne les frais de location d'un défibrillateur portatif installé dans l'établissement et accessible 7 jours/7 aux occupants et au voisinage pour un montant de 735 €.

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver l'attribution d'une subvention d'un montant de 735 € à l'association FARE.

Le conseil d'administration est invité à délibérer.

Intervention de M. René Paul JOUARY :
Quel est le rôle de cette association ?

Intervention de Mme Solenne BURBAN :
Ils s'occupent de jeunes hommes et femmes en insertion.

Intervention de M. Vincent LAUTRAM :
Cela représente combien de personnes qui sont hébergées ?

Intervention de Mme Solenne BURBAN :
Sur la structure c'est une douzaine de personnes mais ils ont également des logements diffus. Les jeunes sont présents à l'association en journée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

VI. Délibération 5 : CCAS – Lancement de l'analyse des besoins sociaux (ABS) de la Ville de Castelnau le Lez

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment l'article R 123-1,

Vu le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale,

Considérant l'obligation légale de réaliser une analyse des besoins sociaux au cours de l'année civile suivant le renouvellement général des conseils municipaux,

Mme la Vice-Présidente du CCAS informe le conseil d'administration du lancement de l'analyse des besoins sociaux sur la commune.

L'analyse des besoins sociaux constitue un outil de pilotage essentiel dans l'accomplissement de la mission d'action sociale générale de prévention et de développement social dévolue aux CCAS. Elle permet aux élus, aux directions concernées et aux partenaires sociaux de mieux comprendre les enjeux du territoire et de concevoir un plan d'action social visant à répondre aux besoins de la population.

Elle confère aux CCAS une place privilégiée en matière d'observation, de prospective, d'analyse et de réponse aux besoins sociaux des populations, leur permettant de réaffirmer leur rôle central d'animateur du partenariat social sur leur territoire d'intervention.

En 2023, l'ABS a été réalisée par le cabinet ITHEA-conseil. Afin d'approfondir et d'actualiser cette dernière étude, le CCAS souhaite faire appel à ce même prestataire.

L'ABS débutera par l'élaboration d'un diagnostic partagé (avec constitution d'un comité de pilotage) selon les étapes suivantes :

⇨Cadrage de la démarche
⇨ Etude de l'offre et des besoins (avec questionnaire à la population)
⇨ Restitution des enjeux

Une 2ème phase sera consacrée à la construction de la feuille de route grâce à

⇨ l'organisation d'ateliers de travail thématique avec élus, agents et partenaires
⇨ l'élaboration d'une note stratégique
⇨une réunion de restitution avec le comité de pilotage
⇨ la proposition de fiches actions détaillées

Il est proposé au conseil d'administration

- de prendre acte du lancement de l'analyse des besoins sociaux,
- d'approuver le choix du prestataire retenu,
- d'autoriser Mme la Vice-Présidente à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer.

Intervention de Mme Alexia LAFORGE :
Je souhaiterais connaitre le coût de l'ABS et si d'autres prestataires ont été sollicités ? Concernant le comité de pilotage, il sera constitué de quelle manière ?

Intervention de Mme Anne FERRERES :
Nous avons fait un comparatif avec 3 prestataires que nous avons sollicités :
ITHEA, COMPAS et la POSTE.
Entre ITHEA et COMPAS la démarche était quasiment la même ; pour la POSTE elle était plus partielle car la POSTE n'était pas en mesure de nous accompagner sur l'élaboration d'une feuille de route, seul l'élaboration du diagnostic est proposée.
La différence s'est faite sur les ateliers et l'enquête à la population : COMPAS propose un questionnaire et un atelier sur une thématique unique, ITHEA propose une enquête et des ateliers sur plusieurs thématiques.
Notre choix c'est porté sur ITHEA, avec qui nous avons déjà travaillé il y a 3 ans.

Intervention de Mme Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS :
Le coût sera de 24 300 € pour la prestation.
COMPAS nous demandait 2 900€ par thématique supplémentaire.

Intervention de Mme Anne FERRERES :
Concernant la constitution du comité de pilotage, il est prévu qu'il soit composé d'élus, de chefs de service et également de partenaires institutionnels et associatifs du territoire. Des administrateurs du CCAS seront également invités à participer à ce comité de pilotage.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

VII. Délibération 6 : CCAS – création d'une commission consultative d'appui à la désignation des candidats à l'attribution d'un logement social

Dans le cadre de l'exercice des droits de réservation dont bénéficie la commune en matière de logements locatifs sociaux, le CCAS est amené à effectuer des propositions de candidats, en vue de l'attribution des logements vacants relevant des droits de réservation de la commune ou laissés à disposition par d'autres réservataires.

Pour chaque logement social mis à disposition de la commune, le CCAS transmet au bailleur social trois candidatures sélectionnées dans le système national d'enregistrement (SNE) et connues du CCAS.

Cette sélection s'effectue, tout d'abord, en tenant compte de la typologie du logement vacant et du mode de financement (PLAI – PLUS ou PLS).

Dans un 2ème temps, les critères suivants sont retenus :

- ancienneté de la demande,
- caractère prioritaire de la situation,
- cohérence entre le logement souhaité et la composition familiale,
- complétude minimale du dossier,
- lien avec la commune (résidence, emploi, lien familial...)

Ces propositions sont transmises au bailleur social, propriétaire du logement, dans un délai maximum de 10 jours pour instruction des candidatures proposées (vérification de la complétude du dossier et des critères retenus) et passage en commission d'attribution.

Afin de structurer le processus de traitement des demandes de logement social et les propositions de candidatures auprès des bailleurs sociaux, M. le Président du CCAS a souhaité créer une commission consultative d'appui chargée d'accompagner la procédure de désignation des candidats dont la composition prévoit des membres externes à la Ville et au CCAS.

Cette commission s'inscrit dans une démarche de transparence, d'objectivité et de sécurisation des propositions de candidatures tout en garantissant la réactivité nécessaire face aux délais contraints imposés et aux exigences règlementaires en terme de critères de priorité.

Elle constitue une instance exclusivement consultative d'aide à la préparation des propositions de candidatures. Elle ne se substitue pas au service logement du CCAS chargé de l'instruction et de la présélection des demandes, ni aux bailleurs sociaux compétents pour l'instruction réglementaire des dossiers et l'attribution des logements.
Le règlement de fonctionnement et la charte de déontologie et de confidentialité précisent la composition et les modalités de fonctionnement de cette commission.

Elle sera composée des membres suivants :

- La Vice-Présidente du Conseil d'administration du CCAS et en son absence l'adjoint à la Maîtrise de d'urbanisme et à l'application du plan "Stop bétonnisation" ;
- un représentant d'une association intervenant dans le domaine du logement, de l'action sociale ou de l'insertion ;
- un représentant des locataires du parc social résidant sur la commune ;
- un agent du CCAS chargé de présenter les dossiers de manière neutre, objective et factuelle, sans voix délibérative.

Afin de garantir l'impartialité des travaux de la commission, les dossiers sont présentés sous une forme anonymisée.

La commission se réunit en tant que de besoin, en fonction des logements relevant de son champ d'intervention et sans obligation de quorum.

Elle peut se réunir :

- en présentiel ;
- en visioconférence ;

- en consultation dématérialisée par mail sécurisé

Il est proposé au conseil d'administration

- d'approuver la création de la commission consultative d'appui à la désignation des candidats à l'attribution d'un logement social,

- d'approuver le règlement de fonctionnement et la charte de déontologie et de confidentialité fixant la composition et le modalités de fonctionnement de ladite commission.

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer.

Intervention de Mme Alexia LAFORGE :
Je constate que vous n'avez pas prévu d'élus d'opposition, je voulais savoir s'il était possible d'en rajouter pour renforcer la transparence et l'objectivité ?
Est-il prévu des critères précis pour la sélection des dossiers, pour justifier des choix objectivement ?

Intervention de Mme Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS :
Le choix a été fait d'ouvrir cette commission à des personnes extérieures de la municipalité afin de garantir un regard plus objectif et le plus indépendant possible. Nous souhaitons associer une association de défense des locataires ainsi qu'un représentant des locataires. Cette proposition permet de renforcer la transparence. Concernant les critères de sélection, nous nous appuyons sur ceux retenus par les bailleurs et de la cotation de la demande qui permet de pondérer les différents critères définis par la métropole.

Intervention de Mme Solenne BURBAN :
Dans le règlement, à l'article 4, nous avons inscrits les critères légaux de priorité. A savoir que dans le département 34, le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées est voté tous les 5 ans et prévoit les critères de priorité. Nous nous baserons sur ces critères et sur la cotation pour la pré-commission. Il n'y aura pas de grille prévue pour pouvoir mettre en adéquation les critères (cotation, logement, situation familiale). On pourra ainsi choisir 3 candidats pour un même logement.

Intervention de Mme Alexia LAFORGE :
Ma crainte, c'est que souvent ce genre d'attribution est soumise à du favoritisme. Quel garde-fou peut-on mettre en place ?

Intervention de Mme Anne FERRERES :
Avec la réglementation en vigueur, les contrôles de l'Etat, si les dossiers ne rentrent pas dans les critères du logement ils sont rejetés par les bailleurs.

Intervention de Mme Solenne BURBAN :
Les publics prioritaires d'après le plan départemental sont les ménages reconnus DALO. Ensuite on a les dossiers estampillés ANRU et enfin les dispositifs d'hébergement d'urgence. Nous nous basons sur ces priorités pour faire notre choix. Si ces priorités ne sont pas respectées nous sommes retoqués au moment de l'attribution par la commission.

Intervention de Mme Corinne GUIBERT :
Cette commission est mise en place pour éviter tout favoritisme.

Intervention de Mme Alexia LAFORGE :
J'entend ce que vous me dites, mais j'ai pu constater que des personnes qui sont plus que prioritaires se sont vu refuser un logement au profit de personnes qui se vantaient d'avoir un appui.

Intervention de Mme Anne FERRERES :
Nous sommes sur un territoire très tendu : plus de 30 000 demandes de logement social en attente sur la métropole dont près de 80 % relèvent des plafonds PLAI. La difficulté souvent, et c'est ce que la commission nous aidera à faire, c'est de déterminer la priorité des priorités. Effectivement sur une liste de 3 candidats, il n'y aura qu'un élu. La commission nous aidera à avoir ce regard extérieur.

Intervention de M. René Paul JOUARY :
Vous travaillez avec combien de bailleurs sociaux ?

Intervention de Mme Solenne BURBAN :
Sur la commune il y a 13 bailleurs sociaux avec un nombre de logements variés.

Intervention de M. René Paul JOUARY :
Ces logements sociaux sont concentrés sur l'avenue de l'Europe principalement ?

Intervention de Mme Anne FERRERES :
Effectivement les constructions des dernières années étaient situées principalement le long de l'avenue de l'Europe. Aujourd'hui, ce développement se fait au sein du quartier Eureka et nous avons un parc important mais plus ancien dans le quartier du Devois.

Intervention de Mme Laurenc BETTONI :
Est-ce que parmi les critères de sélection est mentionné quand les personnes travaillent ou pas ?

Intervention de Mme Solenne BURBAN :
Ça fait partie des points de la cotation, une personne qui travaille sur la commune, cela lui permet d'avoir des points supplémentaires sur son dossier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

VIII. Délibération 7 : CCAS – Plan d'actions Séniors – Bilan des actions 2025/2026 et programme d'activités 2026/2027 (yoga, écriture et peinture) – Autorisation de signer les conventions et fixation de la participation financière des usagers

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions Séniors, le CCAS propose aux Castelnauviens âgés de 60 ans et plus des actions destinées à favoriser le bien-être, préserver la santé et lutter contre l'isolement.

1) Bilan 2025/2026

D'octobre 2025 à juin 2026, trois activités ont été mises en place : yoga, écriture et sophrologie.

L'activité yoga est proposée depuis quatre ans. Elle rencontre un vif succès. Afin de répondre à une demande croissante, un troisième groupe a été ouvert en 2024/2025. Au cours de la saison 2025/2026, cette activité a réuni 42 participants.

Les ateliers d'écriture et de sophrologie, proposés pour la première fois cette année, ont accueilli respectivement 8 et 12 participants.

En partenariat avec l'espace France Services de la commune, un atelier numérique a été coorganisé par le CCAS et animé par le conseiller numérique. Deux groupes ont bénéficié de cet accompagnement : 1 de 13 personnes d'octobre à janvier, et un 2nd de 12 personnes de février à mai.

Après concertation avec le responsable de la mission numérique et au vu de la richesse de l'offre d'ateliers déployée, il a été convenu de centraliser l'ensemble de ces actions au sein de France Services. Le CCAS conservera un rôle actif d'information et d'orientation du public vers ces dispositifs.

En parallèle, une action partenariale a été menée avec l'association ARTZ, entièrement gratuite pour les participants comme pour le CCAS.

L'association ARTZ a proposé cinq ateliers "À la carte", réunissant 18 participants. Ces ateliers avaient pour objectifs :

- de stimuler les capacités cognitives et la mémoire afin de contribuer à prévenir le déclin cognitif ;
- de proposer des activités culturelles de proximité.

Six participants ont répondus à l'enquête de satisfaction. Il en ressort une appréciation globale particulièrement positive de l'action, avec une note moyenne de satisfaction générale de 4,5 / 5.

En fin d'action, une enquête de satisfaction a été proposée aux séniors. En voici les points essentiels :

2) Actions 2026/2027

	Yoga 3 séance hebdomadaire D'octobre à juin	Ecriture 1 séance hebdomadaire D'octobre à juin	Sophrologie 1 séance hebdomadaire D'octobre à juin
Nombre de pré- inscriptions	66	16	40
Nombre de participants après un cours d'essai	42	8	12
Taux moyen de présence à l'année	72,6 %	80 %	48,2 %
Profil des participants	88,1 % de femmes	93,4 % de femmes	100 % de femmes
Nombre de réponses au questionnaire	20	8	5
Satisfaction	94 % de satisfaction	96 % de satisfaction	92 % de satisfaction
Ce qui a plu	Qualité de l'intervenant et bienfaits physiques	Qualité de l'animatrice et dynamique de groupe	Qualité de l'intervenante et bienfaits ressentis
Ce qui a déplu	Température de la salle et bruits durant le cours	Horaire trop précoce et durée de séance courte	Température de la salle et absentéisme
Connaissance de cette atelier	Forum des associations : 50 % Accueil du CCAS: 25 %	Forum des associations: 44 % Maisons de proximité: 22 %	Forum des associations: 60 % Accueil du CCAS: 40 %
Suggestion	Culture et sorties (Visites de sites culturels, musées, conférences)	Plein air et marche (Balades et randonnées)	Jeux et convivialité (Jeux de société, de cartes)

À compter d'octobre 2026 et jusqu'en juin 2027 (hors vacances scolaires), le CCAS propose de reconduire deux activités et d'en créer une nouvelle.

Séances de Yoga

Le CCAS propose une séance hebdomadaire d'1h au Palais des Sports avec la possibilité de constituer jusqu'à trois groupes d'environ vingt participants chacun, selon le nombre d'inscriptions.

Cette activité sera assurée par M. Alexandre REMY, autoentrepreneur, titulaire de formations à l'enseignement du yoga. Son intervention sera facturée 50,00 € TTC/heure.

Ateliers écriture

Cette activité prendra la forme d'un atelier hebdomadaire d'une durée d'1 h 15 au Clos des Verdures, limité à huit participants.

Ces séances seront animées par Mme Amandine HOURS, art-thérapeute. Les interventions seront facturées 80,00€ H.T./ séance.

Ateliers peinture

Le CCAS propose de créer une nouvelle activité de peinture sous la forme d'un atelier mensuel de deux heures organisé à la salle Bizet, limité à dix participants.

Ces séances seront animées par Mme BERENGUE, de L'association « l'Atelier de Selky ». Son intervention sera facturée 150,00€ TTC/séance.

Le coût de ces prestations sera partiellement pris en charge par les bénéficiaires, par une participation forfaitaire annuelle fixée à 60 € par personne et par activité, encaissée par le CCAS dans le cadre de la régie de recettes. Le solde du coût des prestations restera à la charge du CCAS.

Il est proposé au conseil d'administration :

- d'approuver le bilan des actions menées au titre de l'année 2025/2026 ;
- de reconduire pour l'année 2026/27 les activités yoga et écriture et d'initier la nouvelle activité de peinture,
- d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer les conventions de partenariat,
- de valider le tarif facturé aux usagers soit annuellement 60 € par activité et par an.

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer.

Intervention de Mme Marie-Pierre BERGIER :
Parmi les activités séniors, vous ne proposez pas d'atelier mémoire ?

Intervention de Mme Anne FERRERES :
Il est prévu de rencontrer un prestataire qui doit faire des propositions. Mais la CARSAT en propose déjà ainsi que dans les Maisons de Proximité. Nous voulons éviter les doublons sur la commune.

Intervention de M. Gérard DESPESSES :
France Alzheimer met en place des activités de soutien pour les familles concernées, à la fois pour le malade et pour les aidants. Nous avons des ateliers de stimulation cognitive.
La journée mondiale Alzheimer se tiendra cette année aux Berges du Lez.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

IX. Délibération 8 : CCAS – Action « Castelnau donne des Elles » : bilan de l'édition 2026 et autorisation de signature des conventions pour l'animation des séances collectives du dispositif 2027

Par délibération en date du 31 août 2018, le Conseil d'administration du CCAS a autorisé la mise en œuvre, en partenariat avec France Travail, le CIDFF et plusieurs opérateurs privés, d'une action d'insertion par l'économique destinée à des Castelnauviennes en recherche d'emploi : le dispositif « Castelnau donne des Elles ».

Cette action a été reconduite chaque année au regard des résultats positifs obtenus et de l'intérêt manifesté par les participantes.

Dans la continuité des éditions précédentes, il est proposé de renouveler le dispositif en 2027. Celui-ci associera un accompagnement individuel assuré par les travailleurs sociaux du CCAS et des ateliers collectifs portant notamment sur l'expression corporelle, la prise de parole, la confiance en soi, l'estime de soi, les droits des femmes, les techniques de recherche d'emploi ainsi que l'accompagnement aux usages numériques.

L'action se déroulera au cours du premier semestre 2027.

La mise en œuvre de ce dispositif nécessite la conclusion de conventions avec différents partenaires et intervenants, notamment :

- le CIDFF, pour l'animation d'ateliers d'information et de sensibilisation sur les droits des femmes ;
- France Travail, pour l'animation d'ateliers relatifs aux techniques de recherche d'emploi ;
- les différents intervenants et animateurs mobilisés dans le cadre des ateliers de prise de parole, d'expression corporelle, de confiance en soi, d'estime de soi et autres actions collectives.

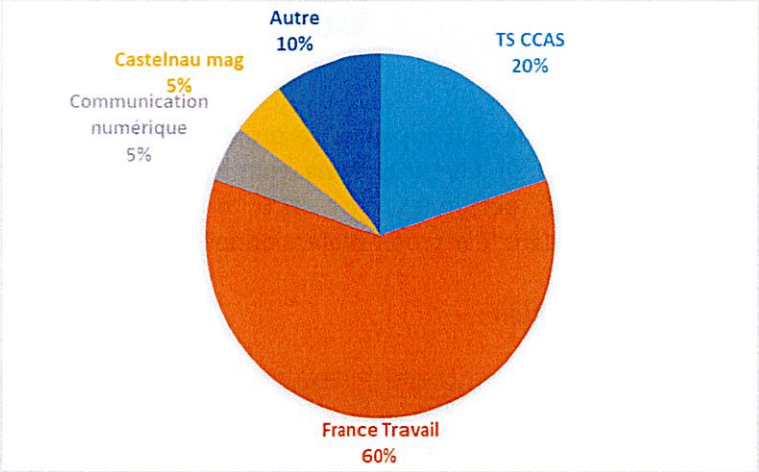
Bilan de l'édition 2026 :

1. **Profil des participantes :**

Sélection des candidates :

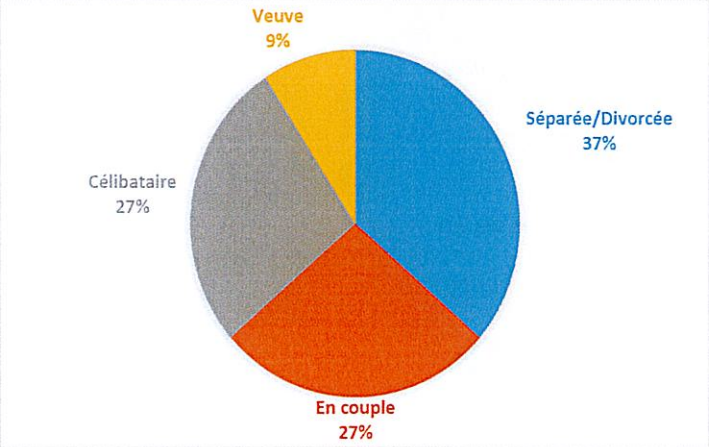
- 20 orientations (23 en 2025)
- 16 rdv de sélection réalisés (23 en 2025)
- 11 candidates sélectionnées (12 en 2025)

Sur les 20 orientations, 5 candidates se sont désistées en amont des rdv de sélection, 1 s'est désistée après avoir trouvé un emploi, 2 ont déménagé sur une autre commune et 1 n'a pas été retenue.



L'âge des participantes :

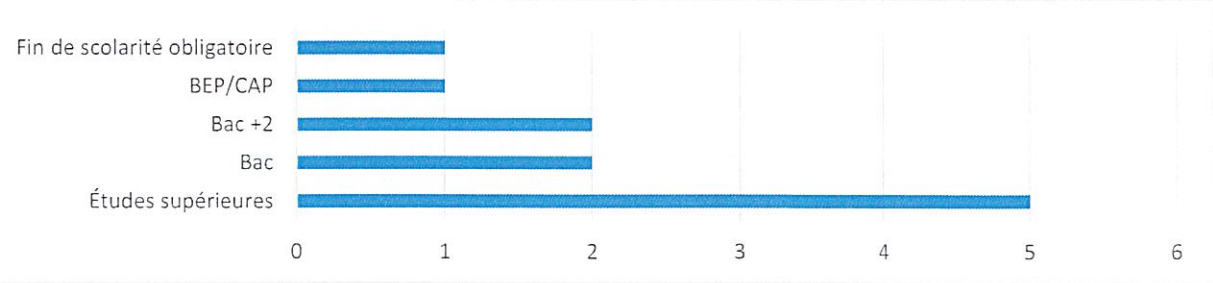
L'âge moyen estimé des participantes est d'environ 42 ans, ce qui correspond à une tranche d'âge moyenne de 40–50 ans.



La composition familiale :

Parmi les 11 participantes, la situation familiale la plus représentée est celle des personnes séparées ou divorcées (36,4 %). Les personnes en couple et célibataires représentent chacune 27,3 % de l'échantillon, tandis qu'une seule personne est veuve (9,1 %).

Le niveau de formation :



La majorité des participantes ont un niveau d'études supérieures (5 personnes), tandis que les niveaux Bac et Bac +2 représentent chacun 2 personnes. Les autres niveaux sont moins représentés.

Objectif	Nombre
Élaboration de projets	4
Trouver un emploi	3
Réorientation professionnelle	1
Entrepreneuriat	1
Ne se prononce pas	2

Les participantes souhaitent principalement être accompagnées dans l'élaboration de projets et la recherche d'emploi, avec quelques demandes liées à la réorientation professionnelle et à l'entrepreneuriat.

À l'issue de l'action, les participantes se projettent principalement dans la création d'entreprise (3 personnes, soit 42,9 %). Certaines envisagent également une formation ou sont encore en réflexion sur leur projet (2 personnes, soit 28,6 % chacune). Les autres souhaitent poursuivre un accompagnement dans leur projet professionnel ou leur recherche d'emploi.

2. **Coût de l'action :**

Intervenant	Détails des ateliers en 2026	Coût 2026
Expression corporelle	10 ateliers d'1h30	1 395 €
Prise de parole	6 ateliers de 2h	720€
Confiance en soi	4 ateliers de 2h	1 400 €
Estime de soi	1 atelier de 3h	350 €
CIDFF	4 ateliers de 2h	1400 €
Certification PIX	45 € par participante 9 participantes	405 €
Atelier Bonus Art et potentiels **Animés par les TS du CCAS**	-	22 €
Séances de sophrologie	3 séances de 1h	135 €
Ateliers numériques **Conseiller numérique Ville**	5 ateliers de 2h	0 €
L'entretien par téléphone **Animé par une élue**	1 atelier de 2h	0 €
TOTAL :		5827 €

Au regard de l'intérêt de cette action en matière d'accompagnement vers l'emploi et de remobilisation des participantes, il est proposé au conseil d'administration :

- d'autoriser Madame la Vice-Présidente à conclure les conventions se rapportant à l'organisation et à l'animation de cette action,

- d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer tout document se rapportant à cette action.

Le conseil d'administration est invité à délibérer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

X. Délibération 9 : CCAS – Aide financière fin d'année aux bénéficiaires de l'action alimentaire

Monsieur le Président souhaite à l'occasion des fêtes de fin d'année accorder une aide financière aux personnes bénéficiaires de l'action alimentaire selon les modalités ci-dessous :

Montant
- 40 € pour les personnes seules
- 60 € pour les couples sans enfant
- 60 € + 15 €/enfant à charge pour les familles

Condition
Avoir été inscrit une fois à l'action alimentaire du CCAS au cours des mois de novembre et décembre 2026.

Versement
Le CCAS effectuera un versement par chèque accompagnement personnalisé (CAP) ou par mandat administratif à chaque bénéficiaire.

Pour précision, en 2025 le versement de cette aide a concerné

Composition du foyer	Nombre de foyers bénéficiaires
Personne seule	27
Couple sans enfant	3
Foyer avec 1 enfant	15
Foyer avec 2 enfants	11
Foyer avec 3 enfants	2
Foyer avec 4 enfants	4
Nombre de foyers aidés	**62**

Pour un montant total de 4 065 €.

Le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur la reconduction de ce dispositif pour 2026.

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer.

Intervention de Mme Laurence BETTONI :
Quels sont les critères pour avoir droit à cette aide ?

Intervention de Mme Corinne GUIBERT :
Il faut être bénéficiaire de l'aide alimentaire en novembre et décembre 2026.

Intervention de Mme Marie-Pierre BERGIER :
Cela signifie que les bénéficiaires de début d'année n'y ont pas droit.

Intervention de Mme Anne FERRERES :
En effet sauf s'ils sont réinscrits en novembre ou décembre.

Intervention de M. René Paul JOUARY :
A quelle date remonte la dernière révision tarifaire ?

Intervention de Mme Anne FERRERES :
Cela remonte à 2024.

Intervention de M. René Paul JOUARY :
N'est-il pas possible de revoir cette aide à la hausse, si le CCAS en a les moyens ? Comme vous l'avez remarqué, le panier de courses moyen a augmenté.

Intervention de Mme Corinne GUIBERT :
On pourra en effet y réfléchir pour l'année prochaine.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Le Président du CCAS :



Les administrateurs du CCAS :



Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_01-DE

une belle HISTOIRE d'avance

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 OCTOBRE 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026/10-01

Le vingt-huit octobre deux mille vingt-six, à huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Castelnau-le-Lez, s'est réuni en nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mesdames Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS, Laurence BETTONI, Florence GUTKNECHT, Alexia LAFORGE, Corinne FORISSIER, Marie-Pierre BERGIER, Najate HAIE, Paule ABLITZER
Messieurs Pierre-Benoît LABBE, René-Paul JOUARY, Jean-Michel MOULET, Gérard DESPESSE

ABSENTS EXCUSES :
Monsieur Jean Philippe ALLOUCH
Madame Cécile NEGRIER

ABSENTS REPRESENTES :
Monsieur Julien MIRO, Président du CCAS, représenté par Madame Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS
Madame Nathalie LEVY représentée par Madame Paule ABLITZER
Monsieur Vincent LAUTRAM représenté par Madame Marie-Pierre BERGIER

OBJET : CCAS - Communication au Conseil des décisions de Madame la Vice-Présidente

Madame la Vice-Présidente communique au conseil d'administration les décisions prises en application des dispositions de l'article R 123-21 du Code de l'action sociale et des familles.

DECISION N° 18/2026

CCAS – Signature d'une convention de formation avec le CNFPT – Délégation Occitanie concernant « Soins palliatifs – l'accompagnement de la fin de vie » du 9 au 10/03/2027

Le Conseil d'Administration prend acte à l'unanimité des décisions.

A Castelnau-le-Lez, le 28 octobre 2026

La Vice-Présidente du CCAS,

Corinne GUIBERT

Corinne GUIBERT
CCAS Vice-Présidente
30 oct. 2026

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Castelnau le-lez
une belle HISTOIRE d'avance

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 OCTOBRE 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026/10-02

Le vingt-huit octobre deux mille vingt-six, à huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Castelnau-le-Lez, s'est réuni en nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mesdames Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS, Laurence BETTONI, Florence GUTKNECHT, Alexia LAFORGE, Corinne FORISSIER, Marie-Pierre BERGIER, Najate HAIE, Paule ABLITZER
Messieurs Pierre-Benoît LABBE, René-Paul JOUARY, Jean-Michel MOULET, Gérard DESPESSE

ABSENTS EXCUSES :
Monsieur Jean Philippe ALLOUCH
Madame Cécile NEGRIER

ABSENTS REPRESENTES :
Monsieur Julien MIRO, Président du CCAS, représenté par Madame Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS
Madame Nathalie LEVY représentée par Madame Paule ABLITZER
Monsieur Vincent LAUTRAM représenté par Madame Marie-Pierre BERGIER

OBJET : EHPAD Via Domitia - Approbation de l'EPRD 2026 – ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 2026/05-09 du 13 mai 2026

Vu le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé le 28 Octobre 2019 entre l'EHPAD Via Domitia , l'ARS Occitanie et le Conseil Départemental de l'Hérault, notamment l'article 5 du contrat socle fixant les moyens budgétaires dédiés à la réalisation du CPOM ;

Vu la délibération de l'assemblée départementale n°CP/151225/D/100 en date du 15 décembre 2025 fixant l'objectif d'évolution globale des dépenses (OED) à périmètre d'activité constante, hors affectation de résultat et mesures nouvelles, pour le secteur de l'hébergement des personnes âgées à 0,50% au titre de l'exercice 2026 ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental de l'Hérault en date du 4 novembre 2025 fixant la valeur moyenne du point G.I.R. départemental à 8 € TTC ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental de l'Hérault en date du 12 février 2026 fixant le prix de journée moyen 2026 en section d'Hébergement pour l'EHPAD Via Domitia à hauteur de de 83,99 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

sur la base d'une proposition d'activité prévisionnelle, prévue par l'article R 314-219 du C.A.S.F. « Annexe Activité », de 12 330 journées d'occupation (Hébergement Permanent et Hébergement Temporaire), soit un taux d'occupation de 93,84% ;

Vu le même arrêté fixant les tarifs 2026 en section dépendance , sur la base d'un G.M.P. (G.I.R. Moyen Pondéré) de 654, validé par le médecin de la Direction de l'Offre Médico-sociale, à hauteur de 22,88 € (pour les résidents en G.I.R. 1 et 2), 14,52 € (pour les résidents en G.I.R. 3 et 4) et 6,16 € (pour les résidents en G.I.R. 5 et 6) ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental de l'Hérault en date du 12 février 2026 fixant le prix de journée moyen 2026 en section d'Hébergement, pour l'EEPA Via Domitia, à hauteur de 120,13 € sur la base d'une proposition d'activité prévisionnelle, prévue par l'article R 314-219 du C.A.S.F. « Annexe Activité », de 4 287 journées d'occupation (Hébergement Permanent), soit un taux d'occupation de 97,88% ;

Vu la décision tarifaire n°20266431 de l'ARS en date du 30 juin 2026, fixant la dotation soins de l'EHPAD Via Domitia à hauteur de 723 466,96 € ;

Vu la décision tarifaire n°202613692 de l'ARS en date du 21 juillet 2026, fixant la dotation soins de l'EEPA Via Domitia à hauteur de 155 419,07 € ;

Vu la délibération n° 2026/05-09 du 13 mai 2026 adoptant l'EPRD 2026 rectificatif pour l'EHPAD Via Domitia ;

Vu le rejet de l'EPRD 2026 de l'EHPAD de Via Domitia par le Conseil départemental de l'Hérault en date du 27 juillet 2026 ;

Il est proposé l'EPRD suivant pour l'exercice 2026 :

COMPTE DE RESULTATS – EXERCICE 2026

CHARGES		PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	530 353.00 €	2 414 938.57 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 039 324.00 €	380 350.00 €	**Groupe II** : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	362 686.00 €	2 253.00 €	produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	2 932 363.00 €	2 797 541.57 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	**0.00 €**	**134 821.43 €**	**RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 932 363.00 €	2 932 363.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE – EXERCICE 2026

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	**0.00 €**	**134 821.43 €**	**RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)**
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0.00 €	0.00 €	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	206 820.00 €	153.00 €	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0.00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	206 820.00 €	134 974.43 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	**71 845.57 €**	**0.00 €**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**
Taux de CAF en pourcentage des produits	***2.57%***	***0.00%***	***Taux d'IAF en pourcentage des produits***

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – EXERCICE 2026

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	**0.00 €**	**71 845.57 €**	**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE**
Remboursement des dettes financières	147 107.00 €	0.00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	300 072.00 €	7 206.00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0.00 €	0.00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	447 179.00 €	79 051.57 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**0.00 €**	**368 127.43 €**	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	447 179.00 €	447 179.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Par conséquent, il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver l'EPRD 2026 de l'EHPAD « Via Domitia ».

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

A Castelnau-le-Lez, le 28 octobre 2026

La Vice-Présidente du CCAS,

Corinne GUIBERT

Corinne GUIBERT
CCAS Vice-Présidente
30 oct. 2026

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Castelnau le-lez

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
E.H.P.A.D. Via Domitia

Castelnau-Le-Lez, le 12 octobre 2026

RAPPORT BUDGETAIRE CORRECTIF AU TITRE DE L'EPRD 2026 DE L'EHPAD Via Domitia

Le Conseil départemental a rejeté l'EPRD 2026. Plusieurs corrections ont été apportées à l'EPRD pour prendre en compte les remarques formulées.

Ainsi, ont été incluses :
- L'intégration sur 8 mois de l'EEPA PHV.
- Les dotations soins de l'ARS communiquées le 30 juin 2026 pour l'EHPAD et le 21 juillet 2026 pour l'EEPA.
- Une projection de crédits non reconductibles sur laquelle l'ARS s'est engagée en réunion du 26 janvier 2026, en compensation de la perte liée à la réintégration de l'EEPA au sein de l'EHPAD, à hauteur de 11 280,55 €.

1) Compte de résultat prévisionnel

Le Conseil départemental a demandé d'intégrer la reprise de l'EEPA sur 8 mois.

a) Recettes

Une coquille s'était glissée dans la saisie des produits de la section tarifaire « hébergement » pour l'EHPAD. Cette écriture a été rejetée. Elle est passée de 1 045 194 € à 1 034 730 €.

En ajoutant l'intégration de l'EEPA PHC sur 8 mois, les recettes de l'EHPAD ont été modifiées ainsi :
- + 344 061 € pour le tarif hébergement.
- + 153 435 € pour la dotation soins, suite à la réception des notifications budgétaires au 30 juin 2026 pour l'EHPAD et au 21 juillet 2026 pour l'EEPA.
- - 350 045 € de refacturation entre l'EEPA et l'EHPAD.

b) Dépenses

Les dépenses payées en direct par l'EEPA Via Domitia ont été intégrées à l'EPRD de l'EHPAD, soit :
- Pour le compte 606261 (produits d'hygiène) : + 4 733 €.
- Pour le compte 6066 (fournitures médicales) : + 5 643 €.
- Pour le compte 6282 (prestation externalisée d'alimentation) : + 43 333 €.
- Pour le compte 6611 (intérêts des emprunts) : + 16 397 €.

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

c) **Résultats**

EPRD 2026 - CRP EHPAD VIA DOMITIA				
	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL GENERAL
Dépenses fonctionnement	1 604 574 €	392 687 €	935 102 €	**2 932 363 €**
Résultat excédentaire	2 690 €	- €	18 055 €	**- €**
Recettes fonctionnement	1 607 264 €	237 121 €	953 157 €	**2 797 542 €**
Résultat déficitaire	- €	155 566 €	- €	**134 821 €**

2) Tableau de financement prévisionnel

Le remboursement du capital de l'emprunt en totalité à partir de mai 2026 (sans dissociation EEPA et EHPAD) a été intégré, à hauteur de 26 747 €.

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0.00 €	71 845.57 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	147 107.00 €	0.00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations	300 072.00 €	7 206.00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0.00 €	0.00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	447 179.00 €	79 051.57 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**0.00 €**	**368 127.43 €**	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	447 179.00 €	447 179.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

3) Plan global de financement pluriannuel

Une coquille sur la reprise de l'ancien excédent 2024 a été corrigée.

L'ensemble des charges et recettes liées à l'intégration de l'EEPA PHV au sein de l'EHPAD a été minoré des montants déjà pris en compte sur l'EPRD 2026.

Les amortissements de la climatisation des chambres de l'EHPAD ont été intégré. Toutefois, le Conseil départemental a demandé la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement suite à ce projet d'investissement.

Un taux d'évolution des charges et des recettes à hauteur de 0,5% a été intégré.

La Directrice,

Aurélie COLLETTO

Annexe 1: Cadre normalisé de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :	2026
N° FINESS (entité juridique) :	340788074
Organisme gestionnaire :	CCAS de CASTELNAU LE LEZ
Statut de l'entité juridique :	Etablissement Public
Adresse :	EHPAD VIA DOMITIA ALLEE DES MEULIERES BP 35 34171 Castelnau-le-Lez
Téléphone :	04 99 23 37 70
Fax :	
Email :	ehpad.viadomitia@castelnau-le-lez.fr
Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire :	COLLETTO AURELIE
Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :	

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
BUDGET EHPAD VIA DOMITIA PAD		340017136	EHPAD		36	36	365	Oui	Non

Convention collective majoritaire de travail : Statut public

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Raison sociale :	BUDGET EHPAD VIA DOMITIA PAD
FINESS ET :	340017136

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

	GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
	ACHATS			
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks	0.00 €	0.00 €	0.00 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures	217 965.65 €	215 308.54 €	268 991.00 €
607	Achats de marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	SERVICES EXTERIEURS			
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6118	Sous-traitance: autres prestations de service	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel *(autres que c/6242)*	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6242	Transports d'usagers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	3 364.26 €	3 200.41 €	2 413.00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	6 946.18 €	7 213.47 €	6 803.00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	12 929.90 €	13 921.55 €	16 680.00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	197 628.55 €	193 920.43 €	229 903.00 €
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	0.00 €	0.00 €	1 920.00 €
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres	7 352.18 €	5 136.00 €	3 643.00 €
	TOTAL GROUPE I	**446 186.72 €**	**438 700.40 €**	**530 353.00 €**

	GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
621	Personnel extérieur à l'établissement	46 443.19 €	41 457.10 €	41 400.00 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	97 908.53 €	22 445.90 €	35 870.00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
641	Rémunérations du personnel non médical	1 120 652.08 €	1 157 791.77 €	1 333 937.00 €
642	Rémunérations du personnel médical	0.00 €	0.00 €	0.00 €
643	Rémunération du personnel handicapé	0.00 €	0.00 €	0.00 €
645	Cotisations de sécurité sociale et de prévoyance	470 139.37 €	498 838.82 €	534 417.00 €
646	Personnes handicapées	0.00 €	0.00 €	0.00 €
647	Autres charges sociales	89 539.46 €	68 738.40 €	93 400.00 €
648	Autres charges de personnel	55.00 €	385.00 €	300.00 €
	TOTAL GROUPE II	**1 824 737.63 €**	**1 789 656.99 €**	**2 039 324.00 €**

(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.

	GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
612	Redevances de crédit-bail	0.00 €	0.00 €	0.00 €
613	Locations	1 700.82 €	2 845.44 €	3 315.00 €
614	Charges locatives et de copropriété	0.00 €	0.00 €	0.00 €
615	Entretien et réparations	40 828.45 €	57 389.33 €	59 264.00 €
616	Primes d'assurances	5 172.47 €	6 348.34 €	5 925.00 €
617	Etudes et recherches	0.00 €	0.00 €	0.00 €
618	Divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
623	Information, publications, relations publiques	1 522.57 €	1 378.00 €	336.00 €
627	Services bancaires et assimilés	0.00 €	0.00 €	0.00 €
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	19 784.96 €	20 557.68 €	23 949.00 €
637/638	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes) et rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €
652	Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0.00 €	0.00 €	0.00 €
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire	0.00 €	0.00 €	0.00 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0.00 €	1 341.37 €	1 547.00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0.00 €	0.00 €	0.00 €
657	Subventions	0.00 €	0.00 €	0.00 €
658	Charges diverses de gestion courante	1.19 €	1.12 €	0.00 €
	CHARGES FINANCIERES			
66	Charges financières	80 912.48 €	62 795.91 €	61 530.00 €
	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0.00 €	0.00 €	0.00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (ESSMS publics)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
678	Autres charges exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS			
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	214 227.44 €	217 141.37 €	206 820.00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	268.03 €	0.00 €	0.00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68748	Autres dotations aux provisions réglementées	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6875	Dotations aux provisions exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL GROUPE III	**364 418.41 €**	**369 798.56 €**	**362 686.00 €**
	TOTAL DES CHARGES	2 635 342.76 €	2 598 155.95 €	2 932 363.00 €
	EXCEDENT PREVISIONNEL	**104 226.91 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	2 739 569.67 €	2 598 155.95 €	2 932 363.00 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Présentation des produits :

	GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION	Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
731224/7312132	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0.00 €	0.00 €	0.00 €
732	Produits à la charge de l'Etat	0.00 €	0.00 €	0.00 €
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
733222	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0.00 €	0.00 €	0.00 €
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7351	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	624 055.58 €	660 387.52 €	813 822.57 €
7352	Produits des EHPAD à la charge du département	493 076.12 €	565 005.45 €	620 740.00 €
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	744 143.34 €	700 055.37 €	978 069.00 €
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	23 092.52 €	172.48 €	0.00 €
738	Produits à la charge d'autres financeurs	5 894.00 €	2 307.00 €	2 307.00 €
	TOTAL GROUPE I	**1 890 261.56 €**	**1 927 927.82 €**	**2 414 938.57 €**

	GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 70823)	562 365.16 €	528 318.20 €	293 871.00 €
70821	Forfaits journaliers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF	0.00 €	0.00 €	0.00 €
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT	0.00 €	0.00 €	0.00 €
71	Production stockée	0.00 €	0.00 €	0.00 €
72	Production immobilisée	0.00 €	0.00 €	0.00 €
74	Subventions et participations (sauf c/747)	680.98 €	757.85 €	1 028.00 €
747	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	0.00 €	0.00 €	0.00 €
75	Autres produits de gestion courante (sauf c/757)	47 325.78 €	57 460.89 €	58 331.00 €
757	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
603	Variation des stocks (en recettes)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0.00 €	0.00 €	0.00 €
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0.00 €	0.00 €	0.00 €
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	16 133.69 €	1 439.80 €	15 209.00 €
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	200 257.30 €	12 560.80 €	11 911.00 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL GROUPE II	**826 762.91 €**	**600 537.54 €**	**380 350.00 €**

	GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 392.75 €	0.00 €	0.00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (ESSMS publics)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif (ESSMS publics)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (ESSMS publics)	152.25 €	152.25 €	153.00 €
778	Autres produits exceptionnels	0.20 €	2 088.07 €	2 100.00 €
	AUTRES PRODUITS			
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0.00 €	0.00 €	0.00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78748	Autres reprises sur provisions réglementées	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7875/7876	Reprises sur provisions et dépréciations exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7895	Utilisation des fonds dédiés sur ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
79	Transferts de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL GROUPE III	**22 545.20 €**	**2 240.32 €**	**2 253.00 €**
	TOTAL DES PRODUITS	2 739 569.67 €	2 530 705.68 €	2 797 541.57 €
	DEFICIT PREVISIONNEL	**0.00 €**	**67 450.27 €**	**134 821.43 €**
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	2 739 569.67 €	2 598 155.95 €	2 932 363.00 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)			

Ratios	Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
Marge brute d'exploitation	377 089.66 €	210 246.69 €	131 275.57 €
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)	2 500 633.48 €	2 514 464.76 €	2 768 168.57 €
Taux de marge brute	**15.08%**	**8.36%**	**4.74%**
Résultat net	104 226.91 €	-67 450.27 €	-134 821.43 €
Produits comptes classe 7 - c/709 et 713	2 523 178.68 €	2 516 705.08 €	2 770 421.57 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Taux de résultat	**4.13%**	**-2.68%**	**-4.87%**

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotations non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2026

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	530 353.00 €	2 414 938.57 €	**Groupe I** : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 039 324.00 €	380 350.00 €	**Groupe II :** autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	362 686.00 €	2 253.00 €	**Groupe III** : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	2 932 363.00 €	2 797 541.57 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	**0.00 €**	**134 821.43 €**	**RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)**
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 932 363.00 €	2 932 363.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2026

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0.00 €	134 821.43 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0.00 €	0.00 €	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	206 820.00 €	153.00 €	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0.00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	206 820.00 €	134 974.43 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	**71 845.57 €**	**0.00 €**	**INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)**
Taux de CAF en pourcentage des produits	***2.57%***	***0.00%***	***Taux d'IAF en pourcentage des produits***

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2026

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0.00 €	71 845.57 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	147 107.00 €	0.00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	300 072.00 €	7 206.00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0.00 €	0.00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	447 179.00 €	79 051.57 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**0.00 €**	**368 127.43 €**	**PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT**
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	447 179.00 €	447 179.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2026 (3)

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	**0.00 €**	**0.00 €**	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2026

FRNG estimé au 1er janvier 2026	**1 163 891.22 €**
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-368 127.43 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2026	**795 763.79 €**

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2026

BFR estimé au 1er janvier 2026	**203 721.60 €**
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0.00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0.00 €
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2026	**203 721.60 €**

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2026

Trésorerie au 1er janvier 2026	**960 169.62 €**
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-368 127.43 €
Trésorerie au 31 décembre 2026	**592 042.19 €**

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP	Ok

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
(3) ESSMS privés seulement

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

		Comptes	Montant année 2026
	RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)		**-134 821.43 €**
	Flux internes (charges)		**206 820.00 €**
FRI	+ Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	c/652 ou c/675	0.00 €
FRI	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	206 820.00 €
FRI	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	0.00 €
FRI	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	0.00 €
FRI	+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	0.00 €
FRE	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	0.00 €
FRE	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	0.00 €
FRE	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	0.00 €
FRE	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6875, c/6876	0.00 €
FRE	+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	0.00 €
	Flux internes (produits)		**153.00 €**
FRI	- Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	c/757 ou c/775	0.00 €
FRI	- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	c/747 ou c/777	153.00 €
FRI	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	0.00 €
FRI	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746", c/78748	0.00 €
FRI	- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	0.00 €
FRE	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	0.00 €
FRE	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	0.00 €
FRE	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	0.00 €
FRE	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7875, c/7876	0.00 €
FRE	- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/78921	c/789 (hors c/78921)	0.00 €
	= CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)		**71 845.57 €**
	Dont montant affectant le FRI		*206 667.00 €*
	Dont montant affectant le FRE		*-134 821.43 €*

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	318 570.13 €	149 538.85 €	71 845.57 €
	Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :			
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	14 511.72 €	9 692.76 €	7 206.00 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	12 905.82 €	0.00 €	0.00 €
	Titre 2: Augmentation des dettes financières :			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))	0.00 €	0.00 €	0.00 €
165	Dépots et cautionnements reçus (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Titre 3 : Autres ressources :			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
757/775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0.00 €	0.00 €	0.00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL DES RESSOURCES	345 987.67 €	159 231.61 €	79 051.57 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	**0.00 €**	**0.00 €**	**368 127.43 €**
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	345 987.67 €	159 231.61 €	447 179.00 €

Emplois		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Titre 1 : Remboursement des dettes financières :			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	84 861.22 €	103 596.81 €	147 107.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :			
20	Immobilisations incorporelles	0.00 €	864.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	59 087.79 €	43 927.65 €	300 072.00 €
	- dont terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	- dont agencements de terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	- dont constructions	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	- dont installations techniques, matériel et outillage	2 813.57 €	8 598.36 €	5 800.00 €
	- dont autres immobilisations corporelles	56 274.22 €	35 329.29 €	294 272.00 €
23	Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €	0.00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Titres 3 : Autres emplois :			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL DES EMPLOIS	143 949.01 €	148 388.46 €	447 179.00 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	**202 038.66 €**	**10 843.15 €**	**0.00 €**
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	345 987.67 €	159 231.61 €	447 179.00 €

(1): Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

Modèle de compte de résultat prévisionnel du plan global de financement pluriannuel (1 CRP par ESSMS)

FINESS ET	340017136
Raison sociale	BUDGET EHPAD VIA DOMITIA PAD

		Postes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
		GROUPE I Charges afférentes à l'exploitation courante	**438 700.40 €**	**530 353.00 €**	**557 145.00 €**	**559 930.73 €**	**562 730.38 €**	**565 544.03 €**	**568 371.75 €**	**571 213.61 €**
		Variations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)			26 792.00 €	2 785.73 €	2 799.65 €	2 813.65 €	2 827.72 €	2 841.86 €
+		Fusion EHPAD-EEPA			26 792.00 €	2 785.73 €	2 799.65 €	2 813.65 €	2 827.72 €	2 841.86 €
		GROUPE II Charges afférentes au personnel	**1 789 656.99 €**	**2 039 324.00 €**	**2 049 520.62 €**	**2 059 768.22 €**	**2 070 067.06 €**	**2 080 417.40 €**	**2 090 819.49 €**	**2 101 273.58 €**
		Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 621 et 622)			10 196.62 €	10 247.60 €	10 298.84 €	10 350.34 €	10 402.09 €	10 454.10 €
		Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
+										
		GROUPE III Charges afférentes à la structure	**369 798.56 €**	**362 686.00 €**	**430 266.98 €**	**417 218.95 €**	**421 000.55 €**	**396 868.87 €**	**388 994.99 €**	**387 005.96 €**
+		Charges du groupe 3 - c/61 et c/62 (1) (hors c/615 ci-après)	10 571.78 €	9 576.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €	10 000.00 €
		Charges du groupe 3 - c/63 (1)	20 557.68 €	23 949.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €
		Charges du groupe 3 - c/65 (1) (hors c/652)	1 342.49 €	1 547.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
		Charges d'entretien réparation (1)	57 389.33 €	59 264.00 €	50 000.00 €	50 000.00 €	50 000.00 €	50 000.00 €	50 000.00 €	50 000.00 €
		Charges exceptionnelles décaissables	1 341.49 €	1 547.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
	FRI	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	FRI	Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/N	217 141.37 €	206 820.00 €	267 444.00 €	285 386.20 €	293 506.20 €	273 770.20 €	270 351.20 €	272 878.20 €
	FRI	Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles			30 007.20 €	3 300.00 €	3 300.00 €	3 300.00 €	3 300.00 €	3 300.00 €
	FRI	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	FRI	Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	FRI	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	FRI	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	FRI	Dotations aux autres provisions réglementées / Autres (c/68748)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	FRI	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	FRE	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	FRE	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	FRE	Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	FRE	Reports en fonds dédiés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		Frais financiers des emprunts antérieurs à l'année N	62 795.91 €	61 530.00 €	54 815.78 €	50 532.75 €	46 194.35 €	41 798.67 €	37 343.79 €	32 827.76 €
		Frais financiers des emprunts nouveaux			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		A- Total des charges de l'exercice	**2 598 155.95 €**	**2 932 363.00 €**	**3 036 932.60 €**	**3 036 917.90 €**	**3 053 797.99 €**	**3 042 830.30 €**	**3 048 186.23 €**	**3 059 493.15 €**
		RESULTAT PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (B - A)	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
		Reprise de déficits antérieurs et reports au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		TOTAL EQUILIBRE GENERAL	**2 598 155.95 €**	**2 932 363.00 €**	**3 036 932.60 €**	**3 036 917.90 €**	**3 053 797.99 €**	**3 042 830.30 €**	**3 048 186.23 €**	**3 059 493.15 €**

(1): A retenir pour le calcul de la marge brute

	Postes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

	GROUPE I Produits de la tarification	**1 927 927.82 €**	2 414 938.57 €	2 710 800.00 €	2 724 354.00 €	2 737 975.77 €	2 751 665.65 €	2 765 423.98 €	2 779 251.10 €
	Produits à la charge de l'Etat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Produits à la charge de l'assurance maladie	660 387.52 €	813 822.57 €	940 400.00 €	945 102.00 €	949 827.51 €	954 576.65 €	959 349.53 €	964 146.28 €
	Produits à la charge du département	565 005.45 €	620 740.00 €	847 200.00 €	851 436.00 €	855 693.18 €	859 971.65 €	864 271.50 €	868 592.86 €
	Produits à la charge de l'usager	700 055.37 €	978 069.00 €	923 200.00 €	927 816.00 €	932 455.08 €	937 117.36 €	941 802.94 €	946 511.96 €
	Produits à la charge d'autres financeurs	2 479.48 €	2 307.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Préfets	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	GROUPE II Autres produits relatifs à l'exploitation hors c/747 et 757	**600 537.54 €**	**380 350.00 €**	**180 395.00 €**	**180 395.00 €**	**180 395.00 €**	**180 395.00 €**	**180 395.00 €**	**180 395.00 €**
	Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si nécessaire)			-199 955.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Fusion EHPAD-EEPA (fin des remboursements entre budgets)			-199 955.00 €					
	GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables & comptes 747/757	**2 240.32 €**	**2 253.00 €**	**2 153.00 €**	**2 153.00 €**	**2 153.00 €**	**2 153.00 €**	**2 153.00 €**	**2 153.00 €**
	Produits du groupe 3 autres que ceux-listés ci-dessous	2 088.07 €	2 100.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
	Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (y compris c/757)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (y compris c/747)	152.25 €	153.00 €	153.00 €	153.00 €	153.00 €	153.00 €	153.00 €	153.00 €
FRI	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI	Reprises sur amortissements dérogatoires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI	Reprises sur autres amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI	Reprises sur autres provisions réglementées / Autres (c/78748)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE	Reprises sur provisions d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE	Reprises sur autres provisions et dépréciations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés ((sauf c/78921) - ESSMS privés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE	Transfert de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	B- Total des produits de l'exercice	**2 530 705.68 €**	**2 797 541.57 €**	**2 893 348.00 €**	**2 908 902.00 €**	**2 920 523.77 €**	**2 934 213.65 €**	**2 947 971.98 €**	**2 961 799.10 €**
	RESULTAT PREVISIONNEL DEFICITAIRE (A - B)	**67 450.27 €**	**134 821.43 €**	**143 584.60 €**	**130 015.90 €**	**133 274.22 €**	**108 616.65 €**	**100 214.25 €**	**97 694.06 €**
	Reprise d'excédents antérieurs et amortissements excédentaires différés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL EQUILIBRE GENERAL	**2 598 155.95 €**	**2 932 363.00 €**	**3 036 932.60 €**	**3 036 917.90 €**	**3 053 797.99 €**	**3 042 830.30 €**	**3 048 186.23 €**	**3 059 493.15 €**

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Plan global de financement pluriannuel (PGFP)

		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
CRP consolidés	Produits								
	Groupe I : Produits de la tarification	1 927 927,82 €	2 414 938,57 €	2 710 800,00 €	2 724 354,00 €	2 737 975,77 €	2 751 665,65 €	2 765 423,98 €	2 779 251,10 €
	Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*
	Groupe II : Autres produits d'exploitation hors c/747 et 757	600 537,54 €	380 350,00 €	180 395,00 €	180 395,00 €	180 395,00 €	180 395,00 €	180 395,00 €	180 395,00 €
	() Dont produits du compte 70*	*528 318,20 €*							
	Groupe III : Produits financiers, exceptionnels et non encaissables & comptes 747/757	2 240,32 €	2 253,00 €	2 153,00 €	2 153,00 €	2 153,00 €	2 153,00 €	2 153,00 €	2 153,00 €
	Total des produits (1)	2 530 705,68 €	2 797 541,57 €	2 893 348,00 €	2 906 902,00 €	2 920 523,77 €	2 934 213,65 €	2 947 971,98 €	2 961 799,10 €
	Dont produits (hors c/747, 757, 775, 777 et 78)	*2 530 553,43 €*	*2 797 388,57 €*	*2 893 195,00 €*	*2 906 749,00 €*	*2 920 370,77 €*	*2 934 060,65 €*	*2 947 818,98 €*	*2 961 646,10 €*
	Charges								
	Groupe I : Charges afférentes à l'exploitation courante	438 700,40 €	530 353,00 €	557 145,00 €	559 930,73 €	562 730,38 €	565 544,03 €	568 371,75 €	571 213,61 €
	() Dont achats stockés et variation des stocks*	*0,00 €*							
	Groupe II : Charges afférentes au personnel	1 789 656,99 €	2 039 324,00 €	2 049 520,62 €	2 059 768,22 €	2 070 067,06 €	2 080 417,40 €	2 090 819,49 €	2 101 273,58 €
	Groupe III : Charges afférentes à la structure	369 798,56 €	362 686,00 €	430 266,98 €	417 218,95 €	421 000,55 €	396 868,87 €	388 994,99 €	387 005,96 €
	() Dont charges non décaissables*	*217 141,37 €*	**206 820,00 €**	**267 444,00 €**	**270 382,60 €**	**278 502,60 €**	**258 766,60 €**	**255 347,60 €**	**257 874,60 €**
	Dont charges des comptes 61 et 62 du groupe 3	*67 961,11 €*	*68 840,00 €*	*60 000,00 €*	*60 000,00 €*	*60 000,00 €*	*60 000,00 €*	*60 000,00 €*	*60 000,00 €*
	Dont charges des comptes 63 à 65 du Groupe 3 des dépenses (hors c/652)	*21 900,17 €*	*25 496,00 €*	*16 500,00 €*	*16 500,00 €*	*16 500,00 €*	*16 500,00 €*	*16 500,00 €*	*16 500,00 €*
	Total des charges (2)	2 598 155,95 €	2 932 363,00 €	3 036 932,60 €	3 036 917,90 €	3 053 797,99 €	3 042 830,30 €	3 048 186,23 €	3 059 493,15 €
	() Dont charges des comptes 60 à 62*	*570 564,51 €*	*676 463,00 €*	*704 611,62 €*	*717 644,95 €*	*730 743,44 €*	*743 907,43 €*	*757 137,24 €*	*770 433,19 €*
	() Dont charges des comptes 63 et 645 à 647*	*588 134,90 €*	*651 766,00 €*						
	Résultat prévisionnel (1) - (2)	**-67 450,27 €**	**-134 821,43 €**	**-143 584,60 €**	**-130 015,90 €**	**-133 274,22 €**	**-108 616,65 €**	**-100 214,25 €**	**-97 694,06 €**
CAF	(FRE) Résultat prévisionnel	-67 450,27 €	-134 821,43 €	-143 584,60 €	-130 015,90 €	-133 274,22 €	-108 616,65 €	-100 214,25 €	-97 694,06 €
	Flux internes (charges) (+)	**217 141,37 €**	**206 820,00 €**	**297 451,20 €**	**288 686,20 €**	**296 806,20 €**	**277 070,20 €**	**273 651,20 €**	**276 178,20 €**
	(FRI) Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	(FRI) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	217 141,37 €	206 820,00 €	297 451,20 €	288 686,20 €	296 806,20 €	277 070,20 €	273 651,20 €	276 178,20 €
	(FRI) Dotations aux provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	(FRI) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations impactant le FRI (dont c/68748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	(FRI) Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	(FRE) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	(FRE) Reports en fonds dédiés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Flux internes (produits) (-)	**152,25 €**	**153,00 €**	**153,00 €**	**153,00 €**	**153,00 €**	**153,00 €**	**153,00 €**	**153,00 €**
	(FRI) Reprises sur provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	(FRI) Reprises sur amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI (dont c/78748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	(FRI) Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	152,25 €	153,00 €	153,00 €	153,00 €	153,00 €	153,00 €	153,00 €	153,00 €
	(FRI) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	(FRI) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	(FRE) Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	(FRE) Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Capacité (+) / Insuffisance (-) d'autofinancement prévisionnelle	**149 538,85 €**	**71 845,57 €**	**153 713,60 €**	**158 517,30 €**	**163 378,98 €**	**168 300,55 €**	**173 283,95 €**	**178 331,14 €**
	Dont part affectant le fonds de roulement d'investissement FRI = (3)	216 989,12 €	206 667,00 €	297 298,20 €	288 533,20 €	296 653,20 €	276 917,20 €	273 498,20 €	276 025,20 €
	Dont part affectant le fonds de roulement d'exploitation FRE = (4)	-67 450,27 €	-134 821,43 €	-143 584,60 €	-130 015,90 €	-133 274,22 €	-108 616,65 €	-100 214,25 €	-97 694,06 €

() : Les lignes précédées d'un astérisque, qui servent à collecter des données intermédiaires nécessaires au calcul d'indicateurs pour l'année N-1 uniquement, peuvent être masquées*

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
FRI	**Augmentation des financements stables d'investissement de la période = (5)**	**330 908,79 €**	**213 873,00 €**	**345 670,78 €**	**293 841,91 €**	**301 961,91 €**	**282 225,91 €**	**278 808,91 €**	**281 333,91 €**
	CAF ou IAF (signe -) prévisionnelle affectée au FRI = (3)	216 989,12 €	206 667,00 €	297 298,20 €	288 533,20 €	296 653,20 €	276 917,20 €	273 498,20 €	276 025,20 €
	Réserves et excédents affectés à l'investissement (ESSMS pub.: 10682 / ESSMS priv.: 106852)	101 226,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub.: 10687/ ESSMS priv.: 106857)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves)	9 692,76 €	7 206,00 €	48 272,58 €	5 308,71 €	5 308,71 €	5 308,71 €	5 308,71 €	5 308,71 €
	Subventions d'investissement (comptes 13)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Emprunts et dettes assimilées (comptes 16) à plus d'un an	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Diminution des financements stables d'investissement de la période =(6)	**148 388,46 €**	**447 179,00 €**	**196 668,25 €**	**198 767,54 €**	**200 939,48 €**	**203 184,95 €**	**205 504,46 €**	**207 898,07 €**
	Fonds propres et réserves (ESSMS privés) – Réduction - (sauf compte 106)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Remboursements des emprunts antérieurs à plus d'un an (part capital)	**103 596,81 €**	**147 107,00 €**	**163 668,25 €**	**165 767,54 €**	**167 939,48 €**	**170 184,95 €**	**172 504,46 €**	**174 898,07 €**
	Remboursements des emprunts prévus au plan à plus d'un an (part capital)	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	Acquisition d'immobilisations :	44 791,65 €	300 072,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €
	Immobilisations incorporelles	864,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Agencements de terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Installations techniques matériel et outillage	8 598,36 €	5 800,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
	Autres immobilisations corporelles	35 329,29 €	294 272,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Variations du FRI (5) - (6) = (7)	*182 520,33 €*	*-233 306,00 €*	*148 902,53 €*	*95 074,37 €*	*101 022,43 €*	*79 040,96 €*	*73 302,45 €*	*73 435,84 €*
	FRI initial (8)	679 833,18 €	862 353,51 €	629 047,51 €	777 950,04 €	873 024,41 €	974 046,84 €	1 053 087,80 €	1 126 390,25 €
	FRI cumulé de fin de période = (7) + (8) = (9)	**862 353,51 €**	**629 047,51 €**	**777 950,04 €**	**873 024,41 €**	**974 046,84 €**	**1 053 087,80 €**	**1 126 390,25 €**	**1 199 826,09 €**
FRE	**Augmentation des financements stables d'exploitation de la période = (10)**	**-171 677,18 €**	**-134 821,43 €**	**-143 584,60 €**	**-130 015,90 €**	**-133 274,22 €**	**-108 616,65 €**	**-100 214,25 €**	**-97 694,06 €**
	CAF ou IAF (signe -) prévisionnelle affectée au FRE =(4)	-67 450,27 €	-134 821,43 €	-143 584,60 €	-130 015,90 €	-133 274,22 €	-108 616,65 €	-100 214,25 €	-97 694,06 €
	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres	**-104 226,91 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	Diminution des financements stables d'exploitation de la période = (11)	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	Reprise à l'investissement des réserves de couverture du BFR	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	Affectation des résultats à l'investissement	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub.: 10687 / ESSMS priv.: 106857)	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)	0,00 €	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	Autres		**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	Variations du FRE (10) - (11) = (12)	*-171 677,18 €*	*-134 821,43 €*	*-143 584,60 €*	*-130 015,90 €*	*-133 274,22 €*	*-108 616,65 €*	*-100 214,25 €*	*-97 694,06 €*
	FRE initial (13)	473 214,89 €	301 537,71 €	166 716,28 €	23 131,68 €	-106 884,22 €	-240 158,44 €	-348 775,09 €	-448 989,34 €
	FRE cumulé de fin de période = (12) + (13) = (14)	301 537,71 €	166 716,28 €	23 131,68 €	-106 884,22 €	-240 158,44 €	-348 775,09 €	-448 989,34 €	-546 683,40 €
FRNG	**Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement net global = (7) + (12) = (15)**	**10 843,15 €**	**-368 127,43 €**	**5 317,93 €**	**-34 941,53 €**	**-32 251,79 €**	**-29 575,69 €**	**-26 911,80 €**	**-24 258,22 €**
	FRNG initial = (16)	1 153 048,07 €	1 163 891,22 €	795 763,79 €	801 081,72 €	766 140,19 €	733 888,40 €	704 312,71 €	677 400,91 €
	Fonds de Roulement Net Global (FRNG) de fin de période = (15) + (16) = (17)	**1 163 891,22 €**	**795 763,79 €**	**801 081,72 €**	**766 140,19 €**	**733 888,40 €**	**704 312,71 €**	**677 400,91 €**	**653 142,69 €**

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
B F R	Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période = (18)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Augmentation des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Augmentation des créances (effet volume ou prix)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Diminution des dettes fournisseurs (effet volume ou prix)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres augmentations du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Diminution du besoin en fonds de roulement de la période = (19)	191 714,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Diminution des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Diminution des créances (effet volume ou prix)	20 762,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Augmentation des dettes fournisseurs	44 167,09 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres diminutions du BFR	126 783,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Variations du BFR = (18) - (19) = (20)	*-191 714,04 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*
	BFR initial (21)	395 435,64 €	203 721,60 €	203 721,60 €	203 721,60 €	203 721,60 €	203 721,60 €	203 721,60 €	203 721,60 €
	BFR cumulé fin de période = (20) + (21) = (22)	**203 721,60 €**	**203 721,60 €**	**203 721,60 €**	**203 721,60 €**	**203 721,60 €**	**203 721,60 €**	**203 721,60 €**	**203 721,60 €**
T	*Variations de la trésorerie sur la période = (7) + (12) - (20) = (23)*	*202 557,19 €*	*-368 127,43 €*	*5 317,93 €*	*-34 941,53 €*	*-32 251,79 €*	*-29 575,69 €*	*-26 911,80 €*	*-24 258,22 €*
	Trésorerie Initiale = (24)	757 612,43 €	960 169,62 €	592 042,19 €	597 360,12 €	562 418,59 €	530 166,80 €	500 591,11 €	473 679,31 €
	Trésorerie de fin de période = (23) + (24) = (25)	**960 169,62 €**	**592 042,19 €**	**597 360,12 €**	**562 418,59 €**	**530 166,80 €**	**500 591,11 €**	**473 679,31 €**	**449 421,09 €**
	Variations des financements à court terme = (26)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Liquidités de fin de période = Liquidités de début de période + (23) + (26)	**1 227 787,14 €**	**859 659,71 €**	**864 977,64 €**	**830 036,11 €**	**797 784,32 €**	**768 208,63 €**	**741 296,83 €**	**717 038,61 €**

Contrôle cohérence avec l'onglet "Bilan Financier" :

FRNG (montant inscrit en D96 du PGFP) :	OK
Trésorerie (montant inscrit en cellule D114 du PGFP):	OK

Données complémentaires nécessaires au calcul des ratios

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Montant cumulé des emprunts en fin d'année (compte 16 hors compte 1688) à plus d'un an	1 741 003,45 €	1 593 896,45 €	1 430 228,20 €	1 264 460,66 €	1 096 521,18 €	926 336,23 €	753 831,77 €	578 933,70 €
Montant des comptes 165 (ESSMS publics) et 169	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant des remboursements de cautions sur l'année (compte 165) (ESSMS publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant cumulé des financements stables du FRI en fin d'année (hors amortissements)	3 340 188,53 €	3 200 134,53 €	3 084 585,86 €	2 923 974,03 €	2 761 190,26 €	2 596 161,02 €	2 428 812,27 €	2 259 069,91 €
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année (1)	4 787 903,71 €	5 087 975,71 €	5 120 975,71 €	5 153 975,71 €	5 186 975,71 €	5 219 975,71 €	5 252 975,71 €	5 285 975,71 €
Mesures correctives le cas échéant (sorties d'immobilisations, etc.)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	4 787 903,71 €	5 087 975,71 €	5 120 975,71 €	5 153 975,71 €	5 186 975,71 €	5 219 975,71 €	5 252 975,71 €	5 285 975,71 €
Montant cumulé des amortissements en fin d'année (1)	2 843 918,74 €	3 050 738,74 €	3 348 189,94 €	3 636 876,14 €	3 933 682,34 €	4 210 752,54 €	4 484 403,74 €	4 760 581,94 €
Mesures correctives le cas échéant		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant cumulé des amortissements en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	2 843 918,74 €	3 050 738,74 €	3 348 189,94 €	3 636 876,14 €	3 933 682,34 €	4 210 752,54 €	4 484 403,74 €	4 760 581,94 €
Montant cumulé des valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées (compte 652 seulement)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

RATIOS	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Taux d'endettement (< 50%)	52,12%	49,81%	46,37%	43,24%	39,71%	35,68%	31,04%	25,63%
Durée apparente de la dette (< 10 ans)	11,64	22,19	9,30	7,98	6,71	5,50	4,35	3,25
CAF / Remboursement annuel du capital des emprunts (>1)	1,44	0,49	0,94	0,96	0,97	0,99	1,00	1,02
Trésorerie en jours	147,19	79,29	78,73	74,20	69,73	65,63	61,91	58,55
Taux de CAF en % des produits (hors c/747, 757, 775, 777 et 78)	5,91%	2,57%	5,31%	5,45%	5,59%	5,74%	5,88%	6,02%
Taux de vétusté global des immobilisations (1)	59,40%	59,96%	65,38%	70,56%	75,84%	80,67%	85,37%	90,06%
Marge brute d'exploitation (hors c/747 et 757)	210 246,69 €	131 275,57 €	208 029,38 €	208 550,05 €	209 073,33 €	209 599,22 €	210 127,74 €	210 658,90 €
Taux de marge brute d'exploitation en % des produits courants (hors c/747 et 757)	8,36%	4,74%	7,20%	7,18%	7,16%	7,15%	7,13%	7,12%

(1) : Le taux de vétusté pour l'année N-1 est calculé à partir des données du tableau "Bilan financier". Pour les années qui suivent, les acquisitions nouvelles et les dotations aux amortissements sont intégrées automatiquement à partir des données "CAF" et "FRI" ci-dessus. Si nécessaire, ces données doivent être corrigées (notamment en cas de sorties d'immobilisations).

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)

BIENS	2024	Réel 2025 (1)
Biens stables		
Immobilisations incorporelles brutes	15 813.60 €	16 677.60 €
Immobilisations corporelles brutes	5 261 148.51 €	5 305 076.16 €
- Terrains	*533 850.05 €*	*533 850.05 €*
- Agencements de terrain	*0.00 €*	*0.00 €*
- Constructions	*3 712 694.87 €*	*3 712 694.87 €*
- Installations techniques, matériel et outillage	*45 023.05 €*	*53 621.41 €*
- Autres immobilisations corporelles	*969 580.54 €*	*1 004 909.83 €*
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	0.00 €	0.00 €
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)	0.00 €	0.00 €
Immobilisations financières	0.00 €	0.00 €
Amortissements comptables excédentaires différés (3)	0.00 €	0.00 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0.00 €	0.00 €
Autres	0.00 €	0.00 €
Comptes de liaison investissement (3)	0.00 €	0.00 €
Total II	5 276 962.11 €	5 321 753.76 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	**0.00 €**	**0.00 €**
Actifs stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (4)	0.00 €	0.00 €
Résultat déficitaire (4)	0.00 €	67 450.27 €
Créances glissantes	0.00 €	0.00 €
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)	0.00 €	0.00 €
Compte de liaison trésorerie (stable)	0.00 €	0.00 €
Total IV	0.00 €	67 450.27 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	**0.00 €**	**0.00 €**
Fonds de roulement net global négatif	**0.00 €**	**0.00 €**
Valeurs d'exploitation		
Stocks et en-cours	0.00 €	0.00 €
Avances et acomptes versés	0.00 €	0.00 €
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients	395 145.67 €	257 024.67 €
Créances diverses d'exploitation	86 938.91 €	204 296.95 €
Créances irrécouvrables admises en non valeur (5)	0.00 €	0.00 €
Charges constatées d'avance	0.00 €	0.00 €
Dépenses pour congés payés	0.00 €	0.00 €
Autres	0.00 €	0.00 €
Compte de liaison d'exploitation	0.00 €	0.00 €
Total VI	482 084.58 €	461 321.62 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	**395 435.64 €**	**203 721.60 €**
Liquidités		
Valeurs mobilières de placement	0.00 €	0.00 €
Disponibilités	1 025 180.12 €	1 227 778.89 €
Autres	49.83 €	8.25 €
Compte de liaison trésorerie	0.00 €	0.00 €
Total VIII	1 025 229.95 €	1 227 787.14 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	**757 612.43 €**	**960 169.62 €**
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**6 784 276.64 €**	**7 078 312.79 €**

FINANCEMENTS	2024	Réel 2025 (1)
Financements stables		
Apports, dotations, réserves et fonds propres	647 916.95 €	657 609.71 €
Excédents affectés à l'investissement	811 919.69 €	916 146.60 €
Subventions d'investissement	33 070.33 €	32 918.08 €
Réserve de compensation des charges d'amortissement	35 000.00 €	35 000.00 €
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0.00 €	0.00 €
Fonds dédiés à l'investissement (3)	0.00 €	0.00 €
Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0.00 €	0.00 €
Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)	1 844 600.26 €	1 741 003.45 €
Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	0.00 €
Amortissements des immobilisations corporelles	2 616 853.37 €	2 831 669.14 €
- Agencements de terrain	*0.00 €*	*0.00 €*
- Constructions	*2 129 213.44 €*	*2 277 837.84 €*
- Installations techniques, matériel et outillage	*29 802.25 €*	*34 167.26 €*
- Autres immobilisations corporelles	*457 837.68 €*	*519 664.04 €*
Amortissement des immobilisations incorporelles	9 924.00 €	12 249.60 €
Dépenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)	-42 489.31 €	-42 489.31 €
Dépréciation des immobilisations	0.00 €	0.00 €
Autres (7)	0.00 €	0.00 €
Compte de liaison investissement (3) (8)	0.00 €	0.00 €
Total I	5 956 795.29 €	6 184 107.27 €
Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	**679 833.18 €**	**862 353.51 €**
Financements stables d'exploitation		
Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	164 787.56 €	164 787.56 €
Réserves de compensation des déficits	203 932.39 €	203 932.39 €
Résultat excédentaire (4)	104 226.91 €	0.00 €
Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)	0.00 €	0.00 €
Provisions pour risques et charges	0.00 €	0.00 €
Fonds dédiés à l'exploitation (3)	0.00 €	0.00 €
Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	268.03 €	268.03 €
Autres	0.00 €	0.00 €
Compte de liaison trésorerie (stable)	0.00 €	0.00 €
Total III	473 214.89 €	368 987.98 €
Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	**473 214.89 €**	**301 537.71 €**
Fonds de roulement net global positif	**1 153 048.07 €**	**1 163 891.22 €**
Dettes d'exploitation		
Avances reçues	0.00 €	0.00 €
Fournisseurs	57 931.67 €	102 098.76 €
Dettes sociales et fiscales	0.00 €	8 496.84 €
Dettes diverses d'exploitation	0.00 €	0.00 €
Produits constatés d'avance	0.00 €	0.00 €
Ressources à reverser à l'aide sociale	14 122.10 €	48 673.94 €
Fonds déposés par les résidents	55.37 €	0.00 €
Autres	14 539.80 €	98 330.48 €
Compte de liaison d'exploitation	0.00 €	0.00 €
Total V	86 648.94 €	257 600.02 €
Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	**0.00 €**	**0.00 €**
Financements à court terme		
Fournisseurs d'immobilisations	0.00 €	0.00 €
Fonds des majeurs protégés	0.00 €	0.00 €
Concours bancaires courants	0.00 €	0.00 €
Ligne de trésorerie	0.00 €	0.00 €
Intérêts courus non échus	0.00 €	0.00 €
Autres (dont emprunts à un an au plus)	0.00 €	0.00 €
Compte de liaison trésorerie	267 617.52 €	267 617.52 €
Total VII	267 617.52 €	267 617.52 €
Trésorerie négative (VIII-VII)	**0.00 €**	**0.00 €**
TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	**6 784 276.64 €**	**7 078 312.79 €**

(1) : Pour les EPRD établis au 31 octobre N-1, cette colonne est à compléter après la clôture de l'exercice N-1
(2) : PPP = partenariat public privé
(3) : ESSMS privés seulement
(4) : Sous contrôle de tiers financeurs
(5) : ESSMS publics seulement
(6) : Montant précédé du signe "-"
(7) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs
(8) Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

	2024	Réel 2025 (1)
Contrôle entre BIENS et FINANCEMENTS :	OK	OK

Contrôle du résultat net N-1 entre PGFP et FDR : OK

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Ratios d'analyse financière

Thèmes & Intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2024	Valeur de l'indicateur pour 2025
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) x 100 Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)	55.39%	52.12%
1.2. Apurement de la dette (>2)	Immobilisations nettes amortissables Dettes financières à moyen et long terme	1.15	1.12
1.3. Durée apparente de la dette	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) CAF	5.79	11.64
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
Construction	Solde créditeur des comptes 28 Solde débiteur des comptes 21 correspondants	57.35%	61.35%
Installations techniques, matériel et outillage		66.19%	63.72%
Autres immobilisations corporelles		47.22%	51.71%
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)	FRI ou FRE ou FRNG x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	112.56	132.98
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)		78.35	46.50
Fonds de roulement net global (FRNG)		190.91	179.48
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	BFR x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	65.47	31.41
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	Trésorerie x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	125.44	148.06
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	Solde des comptes 141 et 10685 x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	27.28	25.41
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	[Stocks (solde débiteur classe 3)] x 365 j. Total des consommations (comptes 601 à 603)	0.00	0.00
4.2. Créances (< 30 j.)	(Solde débiteur comptes 41) x 365 j. Total des produits (comptes 70 et 73)	0.00	0.00
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	(Solde créditeur comptes 401) x 365 j. Total des charges (comptes 60 à 62)(2)	33.05	65.31
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	(Solde créditeur comptes 43 et 44) x 365 j. Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)	0.00	5.39
5. Autres			
5.1. Taux de CAF (5 à 10%)	CAF x100 Total classe 7 (sauf c/747, 757, 775, 777 et 78) - c/709 et 713	12.63%	5.94%
5.2. Taux de réserve de compensation des déficits	Réserve de compensation des déficits (c/ 10686 ou c/ 106856) x 100 Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787) - c/ 709 et 713	8.16%	8.11%
5.3. Taux de marge brute d'exploitation	(Comptes 70 à 75 - Charges c/60 à 65) x100 Comptes 70 à 75 - c/709 et c/713	15.08%	8.36%

(1) : Dénominateurs à corriger des soldes débiteurs des comptes 23 correspondants le cas échéant

(2): Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

Informations complémentaires pour le calcul des ratios

	2024	2025
	0.00 €	
Solde débiteur comptes 41 au 31/12	0.00 €	0.000 €
CAF/IAF	318 570.13 €	
Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	2 204 456.30 €	
Total des consommations (comptes 601 à 603)	0.00 €	
Total comptes 60 à 62	639 762.75 €	
Total comptes 63 et 645 à 647	379 206.49 €	
Total compte 6611 (inscrits en produits)	0.00 €	0.00 €
Total comptes 60 à 65	2 339 934.81 €	
Total comptes 70 et 73	2 452 626.72 €	
Total des produits (sauf c/747, 757, 775, 777 et 78)	2 523 026.43 €	2 516 552.83 €
Total comptes 709 et 713	0.00 €	0.00 €
Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787)	2 500 633.48 €	2 514 464.76 €
Marge brute d'exploitation	377 089.66 €	210 246.69 €
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/ 709 et 713)	2 500 633.48 €	2 514 464.76 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Annexe 5 : Cadre normalisé de présentation des documents annexes prévus à l'article R. 314-223 du code de l'action sociale et des familles

Exercice : 2026

N° FINESS (entité juridique) : 340788074

Organisme gestionnaire : CCAS de CASTELNAU LE LEZ

Adresse : EHPAD VIA DOMITIA ALLEE DES MEULIERES 34170 Castelnau-le-Lez

Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement : COLLETTO AURELIE

Date de la dernière autorisation :

Téléphone : 04 99 23 37 70

Fax :

Adresse de messagerie de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou le service : ehpad.viadomitia@castelnau-le-lez.fr

Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée	Effectif du personnel	
							Effectifs en nombre d'ETP résultant du tableau des effectifs de l'ERRD N-1	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N
BUDGET EHPAD VIA DOMITIA PAD		340017136	EHPAD/AJA avec ou sans tarif héb. administré	36	36	36	36.24	36.03

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Raison sociale :	BUDGET EHPAD VIA DOMITIA PAD
FINESS ET :	340017136

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
0	0	0	0	0

Eléments entrant dans le calcul du forfait global dépendance (à préciser) :

Forfait global de l'exercice 2025			Forfait global de l'exercice 2026		
Nombre de points GIR	Nombre de personnes girées	Valeur point GIR départementale	Nombre de points GIR	Nombre de personnes girées	Valeur point GIR départementale
0	0	8.00	0	0	0.00

Eléments entrant dans le calcul du forfait global soins (à préciser) :

Au 30 juin de l'exercice 2025		
GMP	PMP	GMPS
0.00	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Annexe 5A: Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

Partie à remplir par les EHPAD relevant de l'expérimentation du forfait global unique ⇩ ⇩

Présentation des charges

N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
		Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS sauf 602, 603, 606	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
602	ACHATS STOCKES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS sauf 6021, 60222 et 60226	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical					0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
60222	Produits d'entretien (1)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
602261	Couches, alèses et produits absorbants			0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
603	VARIATION DES STOCKS sauf 60321 et 60322	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical					0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
603226	Fournitures hôtelières sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6032261	Couches, alèses et produits absorbants			0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	126 366.54 €	180 860.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	126 366.54 €	180 860.00 €
60622	Produits d'entretien (1)	*70.00%*	*70.00%*	*30.00%*	*30.00%*			0.00%	0.00%		
		10 271.55 €	10 499.00 €	4 402.16 €	4 500.00 €			0.00 €	0.00 €	14 673.71 €	14 999.00 €
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	*70.00%*	*70.00%*	*30.00%*	*30.00%*			0.00%	0.00%		
		4 913.10 €	5 133.00 €	2 105.60 €	2 200.00 €			0.00 €	0.00 €	7 018.70 €	7 333.00 €
606261	Couches, alèses et produits absorbants			12 556.24 €	17 176.00 €			0.00 €	0.00 €	12 556.24 €	17 176.00 €
6066	Fournitures médicales					54 693.35 €	48 623.00 €	0.00 €	0.00 €	54 693.35 €	48 623.00 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
		Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562 et 61681	65 383.56 €	67 960.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	65 383.56 €	67 960.00 €
6111	Prestations à caractère médical					0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
61121	Ergothérapie					0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
61357	Location matériel médical					0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
61551	Entretien et réparation du matériel médical					0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
61562	Maintenance du matériel médical					0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail	491.81 €	0.00 €	263.91 €	99.00 €	443.83 €	445.00 €	0.00 €	0.00 €	1 199.55 €	544.00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421 et 628	34 057.78 €	41 422.00 €	54.00 €	2 000.00 €	126.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	34 237.78 €	45 422.00 €
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	6 398.13 €	6 400.00 €	6 000.00 €	6 000.00 €	9 942.13 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	22 340.26 €	22 400.00 €
62113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et paramédical					18 309.98 €	19 000.00 €	0.00 €	0.00 €	18 309.98 €	19 000.00 €
6223	Intervenants médicaux					0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
62421	(Transports d'usagers) Accueil de jour			Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport		
		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288	193 920.43 €	229 903.00 €							193 920.43 €	229 903.00 €
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)	*70.00%*	*70.00%*	*30.00%*	*30.00%*			0.00%	0.00%		
		9 745.09 €	11 676.00 €	4 176.46 €	5 004.00 €			0.00 €	0.00 €	13 921.55 €	16 680.00 €
6283	Nettoyage à l'extérieur (1)		*100.00%*		*0.00%*				0.00%		
		0.00 €	1 920.00 €	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 920.00 €
6288	Autres	3 104.75 €	2 369.00 €	937.51 €	0.00 €	1 093.74 €	1 274.00 €	0.00 €	0.00 €	5 136.00 €	3 643.00 €
631	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)									*0.00 €*	*0.00 €*
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)									*0.00 €*	*0.00 €*
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)									*0.00 €*	*0.00 €*
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)									*0.00 €*	*0.00 €*
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (administration des impôts)	20 557.68 €	23 949.00 €							20 557.68 €	23 949.00 €
637/638	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes) et rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	0.00 €	0.00 €							0.00 €	0.00 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
		Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
64	CHARGES DE PERSONNEL	677 776.41 €	806 494.00 €	348 907.70 €	355 611.00 €	699 069.88 €	799 949.00 €	0.00 €	0.00 €	1 725 753.99 €	1 962 054.00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1) / Cellules E101 et G101 ou L101 devraient être remplies (exception à expliquer le cas échéant dans le rapport budgétaire et financier)										
										0.00 €	*0.00 €*
	Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1) / Cellules G104 et I104 ou cellule L104 devraient être remplies										
										0.00 €	*0.00 €*
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE sauf 655	1 244.81 €	1 450.00 €							1 244.81 €	1 450.00 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
66	CHARGES FINANCIERES sauf 6611	0.00 €	0.00 €							0.00 €	0.00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes	62 795.91 €	61 530.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	62 795.91 €	61 530.00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00 €	0.00 €	97.00 €	97.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	97.00 €	97.00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	213 348.75 €	153 009.00 €	0.00 €	0.00 €	3 792.62 €	53 811.00 €	0.00 €	0.00 €	217 141.37 €	206 820.00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68741	*Dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*
68742	*Dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*
689	Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL DES CHARGES	**1 430 376.30 €**	**1 604 574.00 €**	**379 500.58 €**	**392 687.00 €**	**787 471.53 €**	**935 102.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**2 597 348.41 €**	**2 932 363.00 €**
	EXCEDENT PREVISIONNEL	0.00 €	2 690.00 €	0.00 €	0.00 €	16 896.24 €	18 054.57 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	**1 430 376.30 €**	**1 607 264.00 €**	**379 500.58 €**	**392 687.00 €**	**804 367.77 €**	**953 156.57 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**2 597 348.41 €**	**2 932 363.00 €**

(1): Répartition appliquée par le gestionnaire (charges communes)

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Présentation des produits

N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
		Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
	PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 068 592.82 €	1 378 790.00 €	245 053.71 €	222 326.00 €	614 281.29 €	813 822.57 €	0.00 €	0.00 €	1 927 927.82 €	2 414 938.57 €
732	Produits à la charge de l'Etat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	1 066 285.82 €	1 376 483.00 €	245 053.71 €	222 326.00 €	614 281.29 €	813 822.57 €	0.00 €	0.00 €	1 925 620.82 €	2 412 631.57 €
7351	*Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)*	*27 128.37 €*	*0.00 €*	*18 977.86 €*	*0.00 €*	*614 281.29 €*	*813 822.57 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*660 387.52 €*	*813 822.57 €*
7351125	*Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*
7352	*Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)*	*398 414.44 €*	*398 414.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*398 414.44 €*	*398 414.00 €*
7352121	*Dont part issue du résultat de l'équation tarifaire dépendance (c/7352121)*			*122 833.56 €*	*222 326.00 €*			*0.00 €*	*0.00 €*	*122 833.56 €*	*222 326.00 €*
7352122	*Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (c/7352122)*			*0.00 €*	*0.00 €*			*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*
7352282	*Autres tarifs journaliers (part afférente à la dépendance)*			*43 757.45 €*	*0.00 €*			*0.00 €*	*0.00 €*	*43 757.45 €*	*0.00 €*
7353	*Dont produits à la charge de l'usager (sauf 73532)*	*640 743.01 €*	*978 069.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*640 743.01 €*	*978 069.00 €*
73532	***Dont part afférente à la dépendance (hébergement permanent) / Cellule G137 devrait être en principe remplie***			*59 312.36 €*	*0.00 €*			*0.00 €*	*0.00 €*	*59 312.36 €*	*0.00 €*
7358	*Dont produits à la charge d'autres financeurs*	*0.00 €*	*0.00 €*	*172.48 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*172.48 €*	*0.00 €*
738	Produits à la charge d'autres financeurs	2 307.00 €	2 307.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 307.00 €	2 307.00 €
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	316 091.00 €	226 221.00 €	94 360.06 €	14 795.00 €	190 086.48 €	139 334.00 €	0.00 €	0.00 €	600 537.54 €	380 350.00 €
70	Produits	253 097.09 €	161 983.00 €	91 792.86 €	7 995.00 €	183 428.25 €	123 893.00 €	0.00 €	0.00 €	528 318.20 €	293 871.00 €
71	Production stockée	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
72	Production immobilisée	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
74	Subventions et participations	757.85 €	1 028.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	757.85 €	1 028.00 €
75	Autres produits de gestion courante	57 459.04 €	58 329.00 €	0.00 €	0.00 €	1.85 €	2.00 €	0.00 €	0.00 €	57 460.89 €	58 331.00 €
603	Variation des stocks (en recettes)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
609/19/29	Rabais, remises et ristournes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6419/29/39	Remboursements sur rémunérations du personnel	380.74 €	381.00 €	431.86 €	4 800.00 €	627.20 €	10 028.00 €	0.00 €	0.00 €	1 439.80 €	15 209.00 €
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales	4 396.28 €	4 500.00 €	2 135.34 €	2 000.00 €	6 029.18 €	5 411.00 €	0.00 €	0.00 €	12 560.80 €	11 911.00 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors établissements publics)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	2 240.32 €	2 253.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 240.32 €	2 253.00 €
76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif (ESSMS publics)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (ESSMS publics)	152.25 €	153.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	152.25 €	153.00 €
778	Autres produits exceptionnels	2 088.07 €	2 100.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 088.07 €	2 100.00 €
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78741	*Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*
78742	*Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*	*0.00 €*
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
79	Transferts de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL DES PRODUITS	**1 386 924.14 €**	**1 607 264.00 €**	**339 413.77 €**	**237 121.00 €**	**804 367.77 €**	**953 156.57 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**2 530 705.68 €**	**2 797 541.57 €**
	DEFICIT PREVISIONNEL	43 452.16 €	0.00 €	40 086.81 €	155 566.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	66 642.73 €	134 821.43 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	**1 430 376.30 €**	**1 607 264.00 €**	**379 500.58 €**	**392 687.00 €**	**804 367.77 €**	**953 156.57 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**2 597 348.41 €**	**2 932 363.00 €**
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)									0.00 €	0.00 €

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DES DOCUMENTS ANNEXES PREVUS A L'ARTICLE R. 314-223 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Exercice : 2026

N° FINESS (entité juridique) : 340788074

Organisme gestionnaire : CCAS de CASTELNAU LE LEZ

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie
BUDGET EHPAD VIA DOMITIA PAD		340017136	EHPAD-AJA

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Raison sociale :	BUDGET EHPAD VIA DOMITIA PAD
FINESS ET :	340017136

Annexe 6A : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés - Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ (y compris personnel de remplacement)

Partie à remplir par les EHPAD relevant de l'expérimentation du forfait global unique

Données complémentaires

PERSONNEL (une ligne par emploi, le cas échéant subdivisée en une ligne "emploi permanent" et une ligne "emploi temporaire")	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2025 (*)	EPRD 2026				Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales 2025 (*)	EPRD 2026				EPRD N		Données complémentaires
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP		Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"	Soins et entretien de l'autonomie en ETP	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales Imputation à la section "Soins et entretien de l'autonomie"	Nombre d'ETP travaillés prévus
DIRECTION - ADMINISTRATION				100%										
		0.00	3.75	3.75		0.00	0.00 €	210 387.00 €	210 387.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	3.75	3.75		0.00	0.00 €	210 387.00 €	210 387.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	T	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
Directeur	P	0.00	1.35	1.35		0.00	0.00 €	101 127.00 €	101 127.00 €		0.00 €			0.00
Directeur	T													
Médecin directeur	P													
Médecin directeur	T													
Directeur adjoint, attaché de direction, économe	P													
Directeur adjoint, attaché de direction, économe	T													
Agent administratif et personnel de bureau	P	0.00	2.40	2.40		0.00	0.00 €	109 260.00 €	109 260.00 €		0.00 €			0.00
Agent administratif et personnel de bureau	T													
Autre personnel de direction ou d'administration	P													
Autre personnel de direction ou d'administration	T													
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien				100%										
		0.00	1.00	1.00		0.00	0.00 €	49 211.00 €	49 211.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	1.00	1.00		0.00	0.00 €	49 211.00 €	49 211.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	T	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
Ouvrier professionnel	P	0.00	1.00	1.00		0.00	0.00 €	49 211.00 €	49 211.00 €		0.00 €			0.00
Ouvrier professionnel	T													
Agent de service général	P													
Agent de service général	T													
Diététicien	P													
Diététicien	T													
Autre personnel de cuisine - services généraux	P													
Autre personnel de cuisine - services généraux	T													
ANIMATION - SERVICE SOCIAL				100%										
		0.00	2.00	2.00		0.00	0.00 €	98 179.00 €	98 179.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	2.00	2.00		0.00	0.00 €	98 179.00 €	98 179.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	T	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
Animateur social	P	0.00	2.00	2.00		0.00	0.00 €	98 179.00 €	98 179.00 €		0.00 €			0.00
Animateur social	T													
Autre personnel d'animation - service social	P													
Autre personnel d'animation - service social	T													
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas				70%	30%							0%		
		0.00	12.56	8.79	3.77	0.00	0.00 €	505 821.00 €	354 074.70 €	151 746.30 €	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	12.56	8.79	3.77	0.00	0.00 €	505 821.00 €	354 074.70 €	151 746.30 €	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	T	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	12.56	8.79	3.77	0.00	0.00 €	505 821.00 €	354 074.70 €	151 746.30 €	0.00 €			0.00
	P													
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					30%	70%						100%		
		0.00	12.82		3.85	8.97	0.00 €	769 552.00 €		230 865.60 €	538 686.40 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	12.82		3.85	8.97	0.00 €	769 552.00 €		230 865.60 €	538 686.40 €	0.00	0.00 €	0.00
	T	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	0.00	12.82		3.85	8.97	0.00 €	769 552.00 €		230 865.60 €	538 686.40 €			0.00
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T													
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P													
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T													
A.M.P.	P													
A.M.P.	T													
A.E.S.	P													
A.E.S.	T													
Autre personnel	P													
Autre personnel	T													

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

PSYCHOLOGUES					100%							100%		
		0.00	0.25		0.25	0.00	0.00 €	18 151.00 €		18 151.00 €	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	0.25		0.25	0.00	0.00 €	18 151.00 €		18 151.00 €	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	T	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	0.25		0.25	0.00	0.00 €	18 151.00 €		18 151.00 €	0.00 €			0.00
	P													
INFIRMIERS						100%						100%		
		0.00	3.00			3.00	0.00 €	204 862.00 €			204 862.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	3.00			3.00	0.00 €	204 862.00 €			204 862.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	T	0.00	0.00			0.00	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
Infirmier coordonnateur	P	0.00	0.80			0.80	0.00 €	53 000.00 €			53 000.00 €			0.00
Infirmier coordonnateur	T													
Infirmier diplômé d'État	P	0.00	2.20			2.20	0.00 €	151 862.00 €			151 862.00 €			0.00
Infirmier diplômé d'État	T													
Infirmier psychiatrique	P													
Infirmier psychiatrique	T													
Autre personnel infirmier	P													
Autre personnel infirmier	T													
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX						100%						100%		
		0.00	0.40			0.40	0.00 €	16 790.00 €			16 790.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	0.40			0.40	0.00 €	16 790.00 €			16 790.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	T	0.00	0.00			0.00	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
Masseur-kinésithérapeute	P													
Masseur-kinésithérapeute	T													
Ergothérapeute	P	0.00	0.40			0.40	0.00 €	16 790.00 €			16 790.00 €			0.00
Ergothérapeute	T													
Pédicure-Podologue	P													
Pédicure-Podologue	T													
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P													
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T													
Intervenant en activité physique adaptée	P													
Intervenant en activité physique adaptée	T													
Autre personnel paramédical	P													
Autre personnel paramédical	T													
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE						100%						100%		
		0.00	0.00			0.00	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	0.00			0.00	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	T	0.00	0.00			0.00	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
Pharmacien	P													
Pharmacien	T													
Préparateur en pharmacie	P													
Préparateur en pharmacie	T													
MEDECIN						100%						100%		
		0.00	0.25			0.25	0.00 €	39 438.00 €			39 438.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	P	0.00	0.25			0.25	0.00 €	39 438.00 €			39 438.00 €	0.00	0.00 €	0.00
	T	0.00	0.00			0.00	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00	0.00 €	0.00
Médecin coordonnateur	P	0.00	0.25			0.25	0.00 €	39 438.00 €			39 438.00 €			0.00
Médecin coordonnateur	T													
Médecin généraliste	P													
Médecin généraliste	T													
Gériatre	P													
Gériatre	T													
Psychiatre	P													
Psychiatre	T													
Autre médecin	P													
Autre médecin	T													
TOTAL Personnel salarié		0.00	36.03	15.54	7.87	12.62	0.00 €	1 912 391.00 €	711 851.70 €	400 762.90 €	799 776.40 €	0.00	0.00 €	0.00

(*) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés annexé au cadre EPRD de l'année N-1

ETP travaillés non saisis (colonne O)

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Répartition des charges relatives au personnel extérieur à l'établissement (hors experts juridiques et comptables et commissaire aux comptes)

PERSONNEL (une ligne par emploi)	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2025 (*)	EPRD 2026				Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement 2025 (*)	EPRD 2026				EPRD N	
			Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP		Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement	IMPUTATION à la section "Hébergement"	IMPUTATION à la section "Dépendance"	IMPUTATION à la section "Soins"	Soins et entretien de l'autonomie en ETP	Charges relatives au personnel extérieur Imputation à la section "Soins et entretien de l'autonomie"
DIRECTION - ADMINISTRATION				100%									
		0.00	0.00	0.00		0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €
Directeur	P												
Directeur	T												
Médecin directeur	P												
Médecin directeur	T												
Directeur adjoint, attaché de direction, économe	P												
Directeur adjoint, attaché de direction, économe	T												
Agent administratif et personnel de bureau	P												
Agent administratif et personnel de bureau	T												
Autre personnel de direction ou d'administration	P												
Autre personnel de direction ou d'administration	T												
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien				100%									
		0.00	0.00	0.00		0.00	0.00 €	229 903.00 €	229 903.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €
Ouvrier professionnel	P	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00 €	229 903.00 €	229 903.00 €		0.00 €		
Ouvrier professionnel	T												
Agent de service général	P												
Agent de service général	T												
Diététicien	P												
Diététicien	T												
Autre personnel de cuisine - services généraux	P												
Autre personnel de cuisine - services généraux	T												
ANIMATION - SERVICE SOCIAL				100%									
		0.00	0.00	0.00		0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00	0.00 €
Animateur social	P												
Animateur social	T												
Autre personnel d'animation - service social	P												
Autre personnel d'animation - service social	T												
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas													
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00	0.00 €
	P												
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX												100%	
		0.00	0.00		0.00	0.00	0.00 €	20 000.00 €		6 000.00 €	14 000.00 €	0.00	0.00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00 €	20 000.00 €		6 000.00 €	14 000.00 €		
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T												
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P												
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T												
A.M.P.	P												
A.M.P.	T												
A.E.S.	P												
A.E.S.	T												
Autre personnel	P												
Autre personnel	T												
PSYCHOLOGUES					100%							100%	
		0.00	0.00		0.00	0.00	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €	0.00	0.00 €
	P												
INFIRMIERS						100%						100%	
		0.00	0.00			0.00	0.00 €	5 000.00 €			5 000.00 €	0.00	0.00 €
Infirmier coordonnateur	P												
Infirmier coordonnateur	T												
Infirmier diplômé d'État	P	0.00	0.00			0.00	0.00 €	5 000.00 €			5 000.00 €		
Infirmier diplômé d'État	T												
Infirmier psychiatrique	P												
Infirmier psychiatrique	T												
Autre personnel infirmier	P												
Autre personnel infirmier	T												

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX						**100%**						**100%**	
		0.00	0.00			0.00	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00	0.00 €
Masseur-kinésithérapeute	P												
Masseur-kinésithérapeute	T												
Ergothérapeute	P												
Ergothérapeute	T												
Pédicure-Podologue	P												
Pédicure-Podologue	T												
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P												
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T												
Intervenant en activité physique adaptée	P												
Intervenant en activité physique adaptée	T												
Autre personnel paramédical	P												
Autre personnel paramédical	T												
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE						**100%**						**100%**	
		0.00	0.00			0.00	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00	0.00 €
Pharmacien	P												
Pharmacien	T												
Préparateur en pharmacie	P												
Préparateur en pharmacie	T												
MEDECIN						**100%**						**100%**	
		0.00	0.00			0.00	0.00 €	0.00 €			0.00 €	0.00	0.00 €
Médecin coordonnateur	P												
Médecin coordonnateur	T												
Médecin généraliste	P												
Médecin généraliste	T												
Gériatre	P												
Gériatre	T												
Psychiatre	P												
Psychiatre	T												
Autre médecin	P												
Autre médecin	T												
TOTAL Personnel extérieur		**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00 €**	**254 903.00 €**	**229 903.00 €**	**6 000.00 €**	**19 000.00 €**	**0.00**	**0.00 €**

(*) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés annexé au cadre EPRD de l'année N-1

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Raison sociale :	BUDGET EHPAD VIA DOMITIA PAD
FINESS ET :	340017136

Charges de l'employeur sur rémunérations au titre de l'année N (Personnel figurant au tableau des effectifs)

Comptes / intitulés (*)	Assiette	Taux	Montant
63 Impôts, taxes et versements assimilés	0.00 €	0.00%	0.00 €
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0.00 €	0.00%	0.00 €
6311 Taxe sur les salaires	0.00 €	0.00%	0.00 €
Taux normal	0.00 €	0.00%	0.00 €
1er taux majoré	0.00 €	0.00%	0.00 €
2ème taux majoré	0.00 €	0.00%	0.00 €
3ème taux majoré	0.00 €	0.00%	0.00 €
6312 Taxe d'apprentissage	0.00 €	0.00%	0.00 €
6318 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0.00 €	0.00%	0.00 €
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	0.00 €	0.00%	0.00 €
6331 Versement transport	0.00 €	0.00%	0.00 €
6332 Allocation logement	0.00 €	0.00%	0.00 €
6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	0.00 €	0.00%	0.00 €
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0.00 €	0.00%	0.00 €
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0.00 €	0.00%	228 996.00 €
6451 Personnel non médical	0.00 €	0.00%	228 996.00 €
64511 Cotisations à l'URSSAF	0.00 €	0.00%	0.00 €
Sur totalité des salaires	0.00 €	0.00%	0.00 €
Sur salaires plafonnés (tranche A)	0.00 €	0.00%	0.00 €
URSSAF prévoyance	0.00 €	0.00%	0.00 €
64512 Cotisations aux mutuelles	0.00 €	0.00%	0.00 €
64513 Cotisations aux caisses de retraite	0.00 €	0.00%	26 924.00 €
64514 Cotisations à l'ASSEDIC	0.00 €	0.00%	21 730.00 €
64515 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)	0.00 €	0.00%	169 846.00 €
64518 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)	0.00 €	0.00%	10 496.00 €
6452 Personnel médical	0.00 €	0.00%	0.00 €
64521 Cotisations à l'URSSAF	0.00 €	0.00%	0.00 €
Sur totalité des salaires	0.00 €	0.00%	0.00 €
Sur salaires plafonnés (tranche A)	0.00 €	0.00%	0.00 €
URSSAF prévoyance	0.00 €	0.00%	0.00 €
64522 Cotisations aux mutuelles	0.00 €	0.00%	0.00 €
64523 Cotisations aux caisses de retraite	0.00 €	0.00%	0.00 €
64524 Cotisations à l'ASSEDIC	0.00 €	0.00%	0.00 €
64525 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)	0.00 €	0.00%	0.00 €
64528 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)	0.00 €	0.00%	0.00 €
6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	0.00 €	0.00%	0.00 €
647 Autres charges sociales	0.00 €	0.00%	108 609.00 €
6471 Prestations versées pour le compte du FNAL	0.00 €	0.00%	0.00 €
6472 Fonds de solidarité	0.00 €	0.00%	1 356.00 €
6473 Allocations de chômage	0.00 €	0.00%	30 000.00 €
6474 Fonds d'insertion des personnes handicapées	0.00 €	0.00%	0.00 €
6475 Médecine du travail	0.00 €	0.00%	0.00 €
6478 Divers	0.00 €	0.00%	62 044.00 €
64781 Cartes de transport	0.00 €	0.00%	0.00 €
64783 Comité d'hygiène et de sécurité	0.00 €	0.00%	0.00 €
64784 Œuvres sociales	0.00 €	0.00%	0.00 €
Dont fonctionnement	0.00 €	0.00%	0.00 €
64788 Autres (à préciser)	0.00 €	0.00%	62 044.00 €
6479 Remboursements sur autres charges sociales	0.00 €	0.00%	-15 209.00 €
Allègements sur charges sociales et fiscales			0.00 €

(*) A compléter si nécessaire

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

340017136 Code FINESS	E.H.P.A.D. VIA DOMITIA BUDGET EHPAD VIA DOMITIA PAD	BP DOM	2026 ESMS

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Vice Présidente du CCAS.
A Castelnau-le-Lez, le . 28/10/2026

La Vice Présidente du CCAS,

Nombre de membres en exercice		: 17
Nombre de membres présents		: 12
Nombre de suffrages exprimés		: 15
VOTES	Pour	: 15
	Contre	: 0
	Abstentions	: 0
Date de convocation : 23/10/2026		

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A Castelnau-le-Lez, le 28/10/2026.

Les membres du Conseil d'administration

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_02-DE

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_03-DE

une belle HISTOIRE d'avance

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 OCTOBRE 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026/10-03

Le vingt-huit octobre deux mille vingt-six, à huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Castelnau-le-Lez, s'est réuni en nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mesdames Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS, Laurence BETTONI, Florence GUTKNECHT, Alexia LAFORGE, Corinne FORISSIER, Marie-Pierre BERGIER, Najate HAIE, Paule ABLITZER
Messieurs Pierre-Benoît LABBE, René-Paul JOUARY, Jean-Michel MOULET, Gérard DESPESSE

ABSENTS EXCUSES :
Monsieur Jean Philippe ALLOUCH
Madame Cécile NEGRIER

ABSENTS REPRESENTES :
Monsieur Julien MIRO, Président du CCAS, représenté par Madame Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CCAS
Madame Nathalie LEVY représentée par Madame Paule ABLITZER
Monsieur Vincent LAUTRAM représenté par Madame Marie-Pierre BERGIER

OBJET : CCAS – Participation au financement de mesures à vocation sociale : augmentation de la carte cadeau 2026

Mme la Vice-Présidente du CCAS expose :

La délibération n° 2018/10-02 du 31 octobre 2018 définit la participation au financement de mesures à vocation sociale dans le cadre des aides destinées à améliorer les conditions de vie et de travail des agents.

Parmi les aides retenues, une carte cadeau annuelle d'un montant de 40€ est distribuée aux agents au moment des fêtes de fin d'année, selon les modalités d'attribution reprises en annexe de la délibération susvisée.

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la collectivité souhaite renforcer pour l'année 2026 le dispositif afin de mieux prendre en compte les situations de rémunération les plus modestes comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 034-263400186-20261028-2026_10_30_03-DE

- Bénéficiaires : les fonctionnaires, ainsi que les assistantes maternelles, les agents contractuels sur emploi permanent, les emplois aidés, les apprentis et les signataires d'un contrat de projet.

- Ancienneté : les agents devront être en activité au 1er novembre de l'année en cours et attester de 6 mois de présence consécutive à compter du 1er mai de l'année.

- Valeur de la carte cadeau : le montant attribué aux agents percevant l'indemnité différentielle leur garantissant une rémunération au moins égale au SMIC sera majoré de :
 - 30€ pour les agents de catégorie B, soit une carte d'un montant de 70€
 - 60€ pour les agents de catégorie C, soit une carte d'un montant de 100€

Cette mesure vise à renforcer le pouvoir d'achat des agents concernés et à traduire concrètement la volonté de la collectivité de porter une attention particulière aux agents disposant des niveaux de rémunération les plus faibles.

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 24 septembre 2026,

Il est proposé au conseil d'administration :

- De décider de distribuer la carte cadeau d'un montant de 40€ conformément à la délibération 2018/10-02 du 31 octobre 2018 ;
- De dire, que pour 2026, tous les fonctionnaires, ainsi que les agents contractuels sur emploi permanent, pourront bénéficier de la carte cadeau selon les conditions d'ancienneté précisées ci-dessus ;
- D'approuver, pour 2026, une majoration de la carte cadeau pour les agents percevant l'indemnité différentielle du SMIC : + 30€ (soit une carte d'un montant de 70€) pour les agents de catégorie B et +60€ (soit une carte d'un montant de 100€) pour les agents de catégorie C ;
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets du CCAS ou des établissements rattachés ;
- D'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer tous les éléments relatifs à cette affaire.

Le conseil d'administration est invité à délibérer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

A Castelnau-le-Lez, le 28 octobre 2026

La Vice-Présidente du CCAS,

Corinne GUIBERT



Corinne GUIBERT
CCAS Vice-Présidente
30 oct. 2026